

Janvier 2007

BN Numismatique

Bulletin CGB - CGF n° 29



Pour recevoir par e-mail le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre e-mail à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html Vous pouvez, en participant aux frais, voir page 27, si personne ne peut vous l'imprimer à partir d'internet, recevoir un exemplaire papier par courrier postal. L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction. Correspondance privée réservée aux clients de cgb/cgf qui s'inscrivent à http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html

Sommaire

- 2 Liste Rome N° 145
- 3 LES BOURSES - BOURSES : LES HORAIRES - BOURSES DE JANVIER : DÉBUTS EN FANFARE
- 4 Liste Royale N° 102
- 5 MONNAIES XXVIII / ANTIQUES : PARI RÉUSSI ! - GRÈVE !
- 6 GUERRES ET MUSÉES
- 7 COIN SANS BB - Forum des Amis Du Franc n° 127 - DÉCOUVERT ! - ENCORE UNE ! - CURIOSITÉ - À VOS AIMANTS !
- 8 Y A-T-IL QUELQU'UN POUR PROTÉGER LE TITRE DE «NUMISMATE» ?
- 9 NO COMMENT - COMMENT SE CRÉENT LES TRÉSORS ?
- 10 .. DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE BOÎTE DE LA COMMISSION MONÉTAIRE 1959
- 13 .. CADEAUX DÉCALÉS - DES NOUVEAUTÉS DE FRANCFORT
- 14 .. Le coin du libraire
- 15 .. LES UF SOUS L'ATELIER DE BORDEAUX
- 17 .. SOS PASCALS !
- 18 .. Le changement de statut de la Monnaie de Paris
- 20 .. FORUM AD€ n° 29 - COMMANDE GROUPÉE 15 : RECORD BATTU ! - La Monnaie et les canards - BE BELGIQUE - FILM FORMIDABLE ! - 500 !
- 21 .. BILLETS - LE 5 LIVRES - GEORGE BEST : UN SUCCÈS INCROYABLE
- 22 .. 100 € état des lieux - JUSTICE ET BILLETS - AMIS DU FRANC : VOTIS X MULTIS... - AMIS DES ROMAINES :
- 23 .. BILLET GRATTE - À GARDER EN MÉMOIRE, L'AVENIR N'ÉTANT ÉCRIT NULLE PART...
- 24 .. Voir des monnaies : le musée Correr de Venise
- 25 .. CHERCHER DANS CGB.FR
- 27 .. Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises Volume III
- 28 .. MONNAIES XXVIII

INSOLITE

Notre consœur Sabine Bourgey nous avait habitués à des ouvrages grand public sur les trésors ou les héritages, à des corpus (*corpora* ?) sur le fonds de la Maison dont elle porte le nom, voire à des excursions dans des domaines de collection exotiques, comme la périglyphophilie (collection d'emballages de sachets de sucres).

Là, il faut le reconnaître, nous partons très loin de la numismatique et de la collection : souhaitons-lui des lecteurs ayant au moins autant d'humour qu'elle !

Non, nous ne l'avons pas lu, ne l'ayant pas reçu.... donc pas de présentation dans le (petit ?) coin du libraire mais un lien vers un site où le trouver.



Éditorial

Le métier de numismate peut se faire de bien des manières. Certains courent les ventes, d'autres courtisent les veuves, d'autres encore vont d'incompétents locaux en professionnels étrangers. Nous avons choisi de réunir des collections à des collectionneurs. En effet, cela nous semble la meilleure formule pour garantir aux vendeurs le prix le plus élevé et aux acheteurs le prix le plus bas, toujours en fonction de la monnaie considérée, et pour fournir le maximum d'informations au public.

MONNAIES XXVIII, qui vient d'être publié sur internet et partira en papier au tout début janvier, est un modèle du genre. Pour 1962 monnaies, il y a 146 déposants différents. En soi, c'est déjà un succès. En face, en fin de vente, il y aura 500 ou 600 acheteurs qui enrichiront leurs collections. Nous aurons permis aux uns de satisfaire les autres, dans des conditions parfaites de confiance et de tranquillité d'esprit pour tous. C'est la manière dont nous comprenons notre travail.

Un détail à ne pas oublier en 2007. Quand un collectionneur vend une collection de trente ou quarante ans, une seule certitude : il ne sera plus jamais possible de reconstituer un tel ensemble. N'hésitez pas, dans les cas critiques, à suivre l'exemple de ce collectionneur de la Réunion qui a été franchement voir sa banque pour assurer face à Becuwe « *Océan indien* » (PM8). En cas de doute, regardez les prix atteints dans nos premières ventes. Si vous aviez été là, n'auriez-vous pas dû acheter ?

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

A.B. - AFP - AP
 Loïc BOUDINET
Canard enchaîné
 Arnaud CLAIRAND
 Laurent COMPAROT
 Jean-Claude DEROCHE
 Stéphane DESROUSSEAUX
 Olivier FOURNIER
 Stéphane GONNET
 Christian GOR
 Laurent GRASTEAU
 Paul GREISSLER
 Serge GUELLE, Orléans
 G LORIN
 Musée de BAGDAD
Le Parisien
 Michel PRIEUR
 Éric PRIGNAC
 Fabrice ROLLAND
 Laurent SCHMITT
 Siebenprosat
 Philippe THERET

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

Rome n° 145

MONNAIES CHOISIES, CLASSÉES ET PRISEES PAR Laurent SCHMITT

Ces monnaies sont particulièrement abordables car nous évitons tout frais de catalogue, d'impression et de photographie. Classement par David Sear, Roman Coins and their Values (RCV). Londres 2000, vol. 1, 72€; vol. 2, Londres 2002, 109 €, vol. 3 - 69 €. Édition générale simplifiée, réimpression, Londres 2004, 49 €. aur : aureus, cen : centenionalis, dnr : denier, dup : dupondius, ses : sesterce, ant : antoninien, sil : siliquie, fol : follis, p.b : petit bronze, m.rn : maiorina, m.b : moyen bronze, g.b : grand bronze, qdrs : quadrans, sol : solidus, hyp : hyperperon, asp : aspron trachy, sem : semmiss, ttr : tetradrachme, trd : tridrachme, drd : didrachme, drc : drachme, arg : argenteus. Les états de conservation ont été définis avec beaucoup de circonspection afin d'assurer pleine satisfaction aux acheteurs dès réception. Aucune monnaie ne présente de vices éliminatoires et même les pièces « B » sont décentes. N'hésitez pas à spécifier pour les empereurs à choix multiples les revers que vous ne souhaitez pas recevoir. Cette liste restera valable dans la limite des pièces disponibles jusqu'à parution d'une nouvelle liste.

ANNO DOMINI MMVII : ROME 145

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux à l'occasion de l'année nouvelle. Vous découvrirez ci-dessous la liste 145 de ROME, avec exceptionnellement 70 pièces au lieu de 80 normalement depuis maintenant plusieurs années. Depuis la liste ROME I en avril 1994, nous vous avons proposé 15.000 monnaies de la naissance de la République à Byzance. Cette année, en juin, nous serons à notre liste ROME 150. Chaque mois, sans faille depuis bientôt treize ans, nous vous proposons une sélection de monnaies romaines avec des prix à partir de 3 € pour des monnaies qui ont souvent plus de 1500 ou de 1600 ans. Avec la naissance des AMIS DES ROMAINES, nous allons essayer de vous donner envie de collectionner cette période si riche et attachante. Les Romaines, c'est pas cher et c'est un pan de notre Histoire. N'hésitez pas à consulter ces listes, à passer des commandes, à commencer une collection de monnaies romaines, à découvrir l'un des piliers de la civilisation occidentale qui s'étendait alors de l'Atlantique à l'Euphrate, des bouches du Rhin au désert de Nubie !

- 1 Jules César et Octave/dup.** -36 Gaule, Vienne. Coupé. Tête de César à g./ I.V. Reste de proue de galère à dr. RCV. - . Patine gris vert **B 45€**
- 2 Auguste/as** 10 Lyon. Tête laurée à dr./ ROM ET AVG. Autel de Lyon. RCV. 1674 (55€). Décentré au droit. Concrétion au revers. **B+ 22€**
- 3 Auguste et Agrippa/dup.** -10 Gaule, Nîmes. Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa. COL NEM. Crocodile enchaîné à un palmier. RCV. 1730 (45€). **TB 35€**
- 4 Tibère César/as** 12 Gaule, Lyon. Tête laurée à dr./ ROM ET AVG. Autel de Lyon. RCV. 1756 (110€). Petit flan épais. Beau portrait. **TB+ 45€**
- 5 Caligula/as** 37 Rome. Tête nue à gauche./ VESTA. Vesta assise à g. RCV. 1803 (100€). Joli revers. **B/TB 55€**
- 6 Claude/as** 42 Rome. Tête nue à g./ CONSTANTIAE AVGVSTI. La Constance debout à g. RCV. 1858 (60€). Usé. **B 22€**
- 7 Néron/as** 65 Rome. Tête laurée à dr./ SPQR. Victoire tenant un bouclier inscrit. RCV. 1976 var. (50€). Patine noire. **TB/B 15€**
- 8 Vespasien/dnr.** 70 Rome. Tête laurée à dr./ COS ITER TR POT. La Paix trônant à g. RCV. 2284 (65€). Beau portrait. Patine grise. **TB+ 45€**
- 9 Domitien/as** 88 Rome. Tête laurée à dr./ FORTVNA AVGVSTI. La Fortune debout à g. RCV. 2805 (40€). Sans patine. **B+/B 15€**
- 10 Trajan/as** 100 Rome. Tête laurée à dr./ TR POT COS III PP. La Victoire debout à g. RCV. 3242 var. (95€). Patine verte granuleuse. **TB+ 35€**
- 11 Hadrien/ses.** 136 Rome. Tête laurée à dr./ SALVS AVG. La Santé nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel. RCV. - . Sans patine. **TB/B 28€**
- 12 Antonin le Pieux/ses.** 157 Rome. Tête laurée à dr./ TR POT XXI COS IIII. L'Annone debout à dr. le pied sur une proue tenant un gouvernail et un modius. RCV. 4251 (65€). Revers intéressant. **B+ 75€**
- 13 Marc Aurèle César/ses.** 153 Rome. Buste drapé, tête nue à dr./ TR POT VIII - COS II. Roma debout à g., tenant une chouette et une haste. RCV. 4815 (150€). Beau portrait. **TB/B+ 65€**
- 14 Marc Aurèle/ses.** 166 Rome. Tête laurée à dr./ TR POT XX IMP III COS III. La Providence debout à g. RCV. 5008 var. (130€). Beau portrait. **TB+ 75€**
- 15 Faustine jeune/ses.** 170 Rome. Buste diadémé à dr./ MATRI MAGNAE. Cybèle assise à g. RCV. 5281 (80€). Beau portrait. R **TB/B 55€**
- 16 Diva Faustina/ses.** 175 Rome. Buste drapé à dr./ DIANA LVCIFERA. Diane debout à dr., tenant une torche. RCV. 5233 var. (80€). Beau portrait. **TB/B 55€**
- 17 Lucille/ses.** 164 Rome. Buste drapé à dr./ HILARITAS. La Joie debout à g. RCV. 5500 (185€). Beau portrait, mais rayé. R **TB+/TB 65€**
- 18 Commodus/dnr.** 180 Rome. Tête laurée à dr./ TR P V IMP IIII COS II PP. La Virilité assise à dr. RCV. 5704 var. (33€). Patine granuleuse. **TB 29€**
- 19 Septime Sévère/dnr.** 197 Rome. Tête laurée à dr./ VOTA PVBLICA. Septime Sévère voilé debout à g. RCV. 6392 (23€). **TB+ 25€**
- 20 Caracalla/dnr.** 213 Rome. Tête laurée à dr./ MONETA AVG. La Monnaie debout à g. RCV. 4821 (20€). Patine grise. **TB 25€**
- 21 Élagabal/dnr.** 219 Rome. Buste lauré et drapé à dr./ FIDES MILITVM. La Fidélité debout à g. RCV. 7512 (18€). Patine grise. **TB 22€**
- 22 Alexandre Sévère/ass.** 225 Nicée de Bithynie. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ Trois enseignes. Patine verte. **TB+ 15€**
- 23 Maximin Ier Thrace/ses.** 237 Rome. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ SALVS AVGVSTI. la Santé assise à g. RCV. 8338 (40€). Patine verte granuleuse. **TB 45€**
- 24 Gordien III/ses.** 243 Rome. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ MARS PROPVGNA. Mars cuirassé courant à g. RCV. 8718 (65€). Patine marron foncé. **TB/TB+ 75€**
- 25 Philippe I^{er}/ses.** 245 Rome. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ AEQVITAS AVGG. L'Équité debout à g. RCV. 8987 (65€). Patine vert foncé granuleuse. **TB+ 45€**
- 26 Valérien I^{er}/fant.** 255 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ ORIENS AVGG. Sol debout à g. RCV. 9950 (16€). Patine verte. **TB 12€**
- 27 Gallien/ant.** 262 Rome. Tête radiée à dr./ FORTVNA REDVX. La Fortune debout à g. RCV. 10219. (23€). Patine noire. **TTB+/TB+ 25€**
- 28 Salonine/ant.** 257 Trèves. Buste diadémé et drapé à g. posé sur un croissant./ VENVS FELIX. Vénus assise à g. RCV. 10655 (12€). Beau portrait. **TB+ 15€**
- 29 Claude II/ant.** 268 Rome. Buste radié et cuirassé à dr./ VIRTVS AVG. Mars debout à dr./ RCV. 11383 (25€). Beau portrait. Patine vert noir. **TTB+ 19€**
- 30 Quintille/ant.** 270 Rome. Buste radié et cuirassé à dr./ PAX AVGVSTI. La Paix debout à g./ RCV. 11449 (30€). Patine marron foncé. R **TB+ 23€**
- 31 Postume/2 ses.** 261 Atelier 2. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ VIRTVS AVG. Jupiter marchant à g. tenant un foudre et un aigle. RCV. 11073 (100€). Patine verte. RR **TB 175€**
- 32 Victorin/ant.** 270 atelier 2. Buste radié et cuirassé à dr./ SALVS AVG. la Santé debout à dr., nourrissant un serpent. RCV. 11179 (16€). Beau portrait sur un petit flan. **TB+ 22€**
- 33 Tétricus II/ant.** 274 Trèves. Buste radié et cuirassé à dr./ SPES AVGG. L'Espérance marchant à g. RCV. 11292 (14€). Patine marron foncé. Ébréché. **TB 11€**
- 34 Aurélien/ant.** 272 Buste radié et cuirassé à dr./ CONCORDIA MILITVM/ *Q. Aurélien donnant la main à la Concorde. RCV. 11522 var. Flan très large. **TB+ 33€**
- 35 Probus/aur.** 280 Siscia. Buste radié et cuirassé à dr./ CONCORD MILIT. Probus et la Concorde se donnant la main. RCV. 11967 var. (38€). Beau portrait. Patine marron. **TTB+ 25€**
- 36 Carin Aug./aur.** 284 Tripolis. Buste radié et cuirassé à dr./ VIRTVS AVGG. Carin et Numérien face à face. RCV. 12363 (50€). Avec son argenture. R **TB 69€**
- 37 Dioclétien/aur.** 287 Siscia. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ IOVI CONSERVAT AVGG. Jupiter debout à g. RC. - . Beau portrait. **TTB 14€**
- 38 Dioclétien/fol.** 302 Trèves. Buste lauré et cuirassé à dr./ GENIO POPVLI ROMANI/ SJF/ITR. Génie debout à g. RIC 524a. patine gris vert granuleuse. **TB+ 25€**
- 39 Maximien Hercule/aur.** 291 Héraclée. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ CONCORDIA MILITVM. Maximien Hercule et Jupiter face à face. RC. 3611 (25€). Flan large. **TTB 17€**
- 40 Maximien Hercule/ps-aur.** 303 Rome. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ VOT XX dans une couronne. RC. 3640 (30€). Revers inhabituel. **TB+ 15€**
- 41 Constance Ier César/fol.** 300 Rome. Tête laurée à dr./ SACRA MON VRB AVGG ET CAESS NN/ T(massue). La Monnaie debout à g. RIC. 102a. R. Patine marron foncé. **TB+ 19€**
- 42 Galère César/fol.** 300 Lyon. Buste lauré et cuirassé à dr./ GENIO POPVLI ROMANI/ B/ PLG. Génie debout à g. devant un autel. RIC. 164b. **TB 5€**
- 43 Galère Aug./fol.** 310 Héraclée. Tête laurée à dr./ GENIO IMPERATORIS. Génie debout à g. RIC. 53a. Patine vert gris. **TB+ 15€**
- 44 Galéria Valéria/fol.** 310 Thessalonique. Buste diadémé et drapé à dr. (manteau impérial)/ VENERI VICTRICI. Vénus debout à g. RIC. 36. Beau portrait. **TB+ 55€**
- 45 Maxence/fol.** 309 Ostie. Tête laurée à dr./ AETERNITAS AVGG N. Les Dioscures debout face à face. RIC. 35. **TB+/TB 12€**
- 46 Maximin II Aug./fol.** 312 Nicomédie. Tête laurée à dr./ GENIO AVGVSTI. Génie debout à g. sacrifiant devant un autel. RIC. 71b. Patine grise. **TB+ 14€**
- 47 Licinius Ier/fol.** 321 Héraclée. Buste radié, drapé et cuirassé à dr./ IOVI CONSERVATORI. Jupiter debout à g. RIC. 52 **TB+ 12€**
- 48 Licinius II/cen.** 318 Antioche. Buste lauré à g. avec mappa et sceptre. IOVI CONSERVATORI CAESS. Jupiter debout à g. avec un captif. RIC. 29. **TB 12€**
- 49 Constantin I^{er}/fol.** 317 Arles. Buste lauré, drapé et cuirassé à dr./ SOLI INVICTI COMITI. Sol debout à g. RIC. 145. Patine marron. **TB+ 9€**
- 50 Constantin I^{er}/cen.** 324 Héraclée. Tête laurée à dr./ D N CONSTANTINI MAX AVG/ VOT/ XX. Légende dans une couronne. RIC. 60. Patine verte. **TB+ 8€**
- 51 Constantin I^{er} Divus/cen.** 337 Buste voilé et drapé à dr./ Constantin Ier dans un char à dr. RC. 3889 (18€). Patine verte. **TB 12€**
- 52 Rome/cen.** 330 Héraclée. Buste casqué de Rome à g./ La louve allaitant Rémus et Romulus. RIC. 119. Patine verte. **TB+/TB 19€**
- 53 Crispus/cen.** 319 Ticinum. Buste lauré et cuirassé à g. avec haste et bouclier./ VIRTVS EXERCIT/ VOT/ XX. Étendard avec deux captifs. RIC. 124. R **TB 19€**
- 54 Constance II César/cen.** 333 Trèves. Buste lauré et cuirassé à dr./ GLORIA EXERCITVS. Deux soldats et deux enseignes. RIC. 546. **TB 5€**
- 55 Constantin II Aug./cen.** 337 Cyzique. Tête laurée à dr./ GLORIA EXERCITVS. Deux soldats et une enseigne. RIC. 15. Patine verte. R **TB+ 15€**
- 56 Constans Aug./cen.** 337 Buste diadémé, drapé et cuirassé à g./ GLORIA EXERCITVS. Deux soldats et une enseigne. RIC. - . Patine verte et sable. RR **TTB 45€**
- 57 Constance II Aug./mai.** 351 Cyzique. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ FEL TEMP REPARATIO. Soldat terrassant un cavalier. RIC. 121. **TB 22€**
- 58 Décence/maj.** 352 Amiens. Buste cuirassé, tête nue à dr./ VICTORIAE DD NN AVG ET CAES. Deux Victoires tenant un bouclier. RIC. 121. **TB 22€**
- 59 Décence/maj.** 352 Amiens. Buste cuirassé, tête nue à dr./ VICTORIAE DD NN AVG ET CAES. Deux Victoires tenant un bouclier. RIC. 6. Beau portrait. R **TB+ 45€**
- 60 Constance Galle César/maj.** 351 Siscia. Buste drapé et cuirassé, tête nue à dr./ FEL TEMP REPARATIO. Soldat terrassant un cavalier. RIC. 343. Patine marron foncé. **TTB/TB+ 45€**
- 61 Julien II Aug/2 maj.** 362 Nicomédie. Buste barbu, diadémé, drapé et cuirassé à dr./ SECVRITAS REIP PVB. Taurau passant à dr. RIC. 122 **B 45€**
- 62 Jovien/maj.** 363 Héraclée. Buste diadémé, drapé et cuirassé à g./ VOT/ V dans une couronne. RIC. 108. Patine vert foncé. **TTB+/TB+ 45€**
- 63 Procope/pb.** 365 Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ REPARATIO FEL TEMP. Procope debout de face, tourné à dr. RC. 4125 (250€). Patine verte. **TB+ 99€**
- 64 Valentinien I^{er}/pb.** 364 Siscia. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ GLORIA ROMANORVM. Valentinien Ier marchant à dr. tenant un labarum et un captif. RIC. 5ii. Patine verte. **TTB 7€**
- 65 Valens/pb.** 365 Antioche. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ SECVRITAS REIPVBLICAE. Victoire marchant à g. RIC. 12b. Patine marron. **TB+ 9€**
- 66 Gratien/pbq.** 375 Siscia. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ VOT/ XV/ MVLT/ XX dans une couronne. RIC. 31a. patine vert jade lissée **SUP 45€**
- 67 Valentinien II/pb.** 383 Antioche. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ CONCORDIA AVGGG. Rome trônant de face. RIC. 46d. Patine sable. **TTB 45€**
- 68 Magnus Maximus/maj.** 383 Lyon. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ REPARATIO REI PVB. Magnus Maximus relevant la Gaule. RIC. 32. R **TB 45€**
- 69 Théodose I^{er}/maj.** 379 Siscia. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ REPARATIO REIPVB. L'empereur relevant une femme agenouillée. RIC. 26c. Patine verte granuleuse. **TB 12€**
- 70 Arcadius/pb.** 395 Antioche. Buste diadémé, drapé et cuirassé à dr./ VIRTVS EXERCITI. Arcadius couronné par la Victoire. RIC. 70. Patine marron. R **TTB 35€**

APPELEZ POUR RÉSERVER : CGB, 46, Rue Vivienne, 75002 PARIS, tél : 01 42 33 25 99 - cgb@cgb.fr
RÈGLEMENT À LA COMMANDE + 5 € DE FRAIS DE PORT - FRANCO AU-DESSUS DE 80 €
TOUTE MONNAIE RENVOYÉE SOUS DIX JOURS EST IMMÉDIATEMENT REMBOURSÉE

LES BOURSES

JANVIER

- 7 Goussainville (95) (***) (N)
- 7 Pont-Sainte-Maxence (60) (*) (tc)
- 7 La Haye (NL) (**) (N + P)
- 7 Bad Kreuznach (D) (**) (N)
- 11-14 New York (USA) (*****) (N)
- 14 Dombasle-sur-Meurthe (54) (**) (tc)
- 14 Troarn (14) (*) (tc)
- 14 Haarlem (NL) (**) (N + P)
- 14 Göttingen (D) (**) (N)
- 20/21 Chamalières (63) (**) (N)
- 20 Bâle (CH) (****) (N)
- 20 Ludwigsburg (D) (****) (N)
- 21 Montceau-les-Mines (71) (*) (tc)
- 21 Nimègue (NL) (**) (N + P)
- 28 Béthune (**) (tc)
- 28 Montélimar (26) (**) (N)**
- 28 Gand (B) (**) (N)
- 28 Frankenthal (D) (**) (N)

FÉVRIER

- 2/4 Berlin (D) (*****) (N) World Money Fair
- 3 Paris (75) (****) (B) AFEP**
- 4 Argenteuil (95) (****) (N)**
- 4 Neumarkt (D) (****) (N + Ph)
- 9/11 Mont-de-Marsan (40) (Exposition)
- 10 Saint-Sébastien-sur-Loire (44) (**) (N)
- 10 Londres (GB) (****)**
- 10/11 Draguignan (83) (NC) (tc)
- 11 Ermont (95) (*) (tc)
- 11 Val de Salm (B) (**) (N)
- 11 Dortmund (D) (**) (N)
- 18 Bresles (60) (nc) (tc)
- 18 Herblay (95) (*) (tc)
- 18 Savigny-sur-Orge (91) (**) (N)**
- 18 Zolder (B) (**) (N)
- 18 Rotterdam (NL) (**) (N + P)
- 24 Heerlen (NL) (****) (N)
- 25 Gonesse (95) (**) (tc)
- 25 Hyères (83) (**) (N)**
- 25 Meaux (77) (**) (tc)
- 25 Pollestres (66) (**) (N)
- 25 Strasbourg (67) (****) (N)
- 25 Tilburg (NL) (****) (N)
- 25 Trier (D) (****) (N)

BOURSES : LES HORAIRES

En France, les bourses sont ouvertes en général de 9h00 à 18h00 ! C'est désastreux car en effet la grosse activité d'une bourse se déroule le matin entre 9h00 et 13h00. Si bien que, souvent, à partir de 15h00, les salles d'exposition sont à moitié vides.

Organisateurs de bourses : vos exposants viennent parfois de loin, souvent plus de 200 kilomètres, il faut ensuite rentrer, souvent plus de trois heures de route, donc si la bourse se termine à 18h00, retour à plus de 21h00 quand ce n'est pas minuit ou plus.

Nous savons bien que vous avez réservé et parfois payé fort cher votre salle pour toute la journée. Mais prenez exemple sur les Belges qui normalement, ne sont pas plus intelligents, ni plus bêtes que nous. Les bourses belges, ce terminent à 15h00 et ensuite pour ceux qui le désirent et qui ont le temps, on se retrouve devant une petite mousse.



Pétition auprès des organisateurs des bourses : commencez vos salons à 8h30 si vous voulez, encore que 9 heures en province, cela soit suffisant et fermez les

BOURSES DE JANVIER : DÉBUTS EN FANFARE

L'équipe qui participe aux bourses vous souhaite ses meilleurs vœux et de vous retrouver très nombreux sur les salons, bourses et manifestations en 2007.

Tout d'abord à Goussainville, le dimanche de l'Épiphanie (7 janvier 2007) de 8h30 à 18h00 au Gymnase Maurice Baquet, boulevard Albert Sarraut. Ce salon est organisé par le Club de Taverny et la municipalité de Goussainville autour de l'équipe d'André Rauch. En fin de mois, nous espérons vous retrouver très nombreux à la bourse de Montélimar, à l'espace Mistral de 8h00 à 17h30, après avoir manqué l'édition 2006 pour cause de neige.

Quelques règles à rappeler. En salon, vous trouverez seulement les livres neufs sur les 6 mètres de table ce qui représente en moyenne 25 caisses et 800 kilogrammes à transporter, débarrasser, installer etc... En général, le premier ouvrage qui nous est



**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER DE
TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR
DELCAMPE.COM**

portes à 16 heures : vous verrez que tout le monde sera content !

Exposants : dans le cas de modification des horaires, vous vous engagez alors à rester jusqu'à 16 heures si bien que les visiteurs qui viendront, vous trouveront !

Visiteurs : n'arrivez pas à 17h15 en vous étonnant qu'il n'y ait plus personne et que le salon ferme pourtant à 18 heures. Que voulez-vous voir d'un salon en 30 ou 35 minutes ? Aimez-vous quand vous travaillez vous-mêmes, et si vous êtes commerçant, que vos clients arrivent cinq minutes avant la fermeture ?

Un peu de réflexion, un peu de bon sens, un peu de flexibilité et de la bonne volonté de la part de tous nous permettront d'avoir une bonne année 2007.

Bonne fêtes et meilleurs vœux à tous !

Laurent SCHMITT

demandé est justement celui que nous n'avons pas pris. Pour éviter cela, passez votre commande le jeudi précédent la bourse.



Nous pouvons aussi vous amener sur commande vos : FOURNITURES, LIVRES ANCIENS, BILLETS, MONNAIES, JETONS ou MÉDAILLES à condition d'en avoir fait la commande et de le signaler par téléphone au 01 40 26 42 97, par fax 01 40 26 42 95 ou par mail schmitt@cgb.fr et alors nous pourrions vous apporter à ce salon ce que vous avez commandé, merci.

Royales n°102

CARNUTES

- 1 Potin à l'aigle à droite, I^{er} siècle avant J.-C., Région de Chartres, MONNAIES XV, n° 607, Identifiable au droit et au revers. Patine grise. R **B+** 30€
- 2 Potin à la tête "d'indien" et au sanglier, c. avant 52 AC., Région Sénonaise, MONNAIES XV, n° 676, Traces de coulée, complet au droit et au revers .. **TB+** 25€
- 3 Potin au sanglier enseigne, c. 60-40 AC., Région de Toul, MONNAIES XV, n° 949, Belle tête en relief. Patine sombre brossée. RR **TB+** 55€
- 4 Potin à la tête d'indien, classe Ig1, c. 75-50 AC., Région de Toul, MONNAIES XV, n° 970, Chevelure bouletée, penons de coulée **TB** 30€

CHARTRES (Comté de) - Anonyme

- 5 Obole, circa 1100, Chartres, Bd.205, Flan assez large. Faiblesse de frappe sur une partie des légendes **B+/TB** 35€

CHAMPAGNE - Évêché de Langres - (XI^e- XII^e siècle)

- 6 Denier, circa 1100, Langres, Bd.1723 (8f.), Rare. Patine foncée **TB** 55€

POITOU (COMTÉ DE) -

- 7 Denier, c. 1100-1150, Melle, Bd.413, 3^e type. Flan large. Haut relief. Monnaie nettoyée **TTB+** 65€

Philippe I^{er} - (1060-1108)

- 8 Denier, c. 1100, Senlis, Dy.70, Rare. Flan assez large **TB** 85€

Louis VI - (1108-1137)

- 9 Obole, circa 1120, Dreux, Dy.97, Rare. Flan un peu court et irrégulier **TB** 85€
- 10 Denier, circa 1120, Orléans, Dy.120, Type à la porte. Flan large et régulier **TB+** 45€
- 11 Denier, circa 1120, Pontoise, Dy.128, Monnaie frappée sur un flan très large. Légères petites concrétions de surface **TB+** 100€

VIERZON - Anonyme - (XII^e siècle)

- 12 Denier, circa 1150, Bd.312, Monnaie présentant une légère oxydation de surface. Reliefs faibles au droit **TB+/TB** 53€

BERRY - GIEN (COMTÉ DE) - Geoffroy II, sire de Donzy - (1120-1180)

- 13 Denier, c.1150, Gien, Bd.299, Relief assez marqué. Monnaie présentant de légères traces d'oxydation superficielle **TB+** 16€

LIMOUSIN - Comté de Limoges - (XII^e siècle)

- 14 Denier, c.1150-1200, Limoges, Bd.389, Usure importante **B** 45€

LANGUEDOC - Vicomté de Béziers - Roger II - (1167-1194)

- 15 Denier, circa 1190, Béziers, Bd.751 (15 f.), Flan taché et échanuré. Rare **TB** 30€

DAUPHINÉ - VALENCE (Évêché de) - Anonymes - (XI^e- XII^e siècles)

- 16 Obole, c.1200, Bd.1022 (2 f.), Flan irrégulier. Patine grise **TB+** 30€

FRANCHE-COMTÉ - BESANÇON (ARCHEVÊCHÉ DE) - Anonyme

- 17 Denier ou estévenant, circa 1200, Besançon, Bd.1281, Flan un peu court **TB** 20€

Reims (Archevêché de) - Henri II - (1227-1240)

- 18 Denier, Bd.1796, Légers points d'oxydation superficielle. Flan irrégulier **TB+** 69€

NAVARRRE (Royaume de) - Henri d'Albret - (1516-1555)

- 19 Liard à la croisette, sd. (1541-1555), Bd.585, Flan court et irrégulier. Patine foncée **TTB** 45€

François I^{er} - (1515-1547)

- 20 Douzain à la croisette, 19/03/1547, Rouen, B, Houpeville (cœur), 4.738.320 ex., Sb.4368 (15 ex.), Flan large. léger tréfilage au revers **TB+** 30€

Henri II - (1547-1559)

- 21 Double tournois à la croisette, 1^{er} type, s.d., Villeneuve-Saint-André-lès-Avignon, R, Sb.4278, Flan irrégulier et un peu court **TB+** 15€

Charles IX - (1560-1574)

- 22 Teston à la tête nue, 5^e type (au nom d'Henri II), 1561, Toulouse, M, 243.499 ex., Sb.4572, Flan un peu court et taché au revers. P = Robert **TB** 65€

- 23 Teston au buste lauré, 2^e type, 1561, Bayonne, L, 99.322 ex., Sb.4592, Flan irrégulier **B** 45€
- 24 Demi-teston, 2^e type, 1562 (MDLXII), Toulouse, M, 351.823 ex., Sb.4604 (7 ex.), Flan irrégulier et taché **TB+** 90€
- 25 Teston, 4^e type, 1562, Bayonne, L, 104.422 ex., Sb.4610 (12 ex.), Flan légèrement bombé et éclaté. Faible relief au niveau du buste **TB/TTB** 140€
- 26 Teston, 2^e type, 1565, La Rochelle, H, 78.693 ex., Sb.4602 (9 ex.), Flan irrégulier. Faibles reliefs au niveau du buste **TB** 60€
- 27 Teston, 1568, Toulouse, M, 2275.400 ex., Sb.4602 (13 ex.), Flan irrégulier avec petit éclatement **B/B+** 30€
- 28 Teston, 4^e type, 1565, Bayonne, L, 101.591 ex., Sb.4610, Flan présentant de petits coups périphériques **B+** 50€
- 29 Douzain, 2^e type, Millésime illisible (1572-1574), Atelier indéterminé, Dy.1088, Flan court et irrégulier. Patine grise **TB+** 9€

LORRAINE (Duché de) - Charles III - (1545-1608)

- 30 Teston, circa 1550, Nancy, Bd.1527, Flan légèrement irrégulier et assez large **TB+** 59€

SAVOIE (Duché de) - Emmanuel-Philibert - 1553-1580

- 31 Sol de billon, c. 1560, Bd.1155, Trace de pliure. Flan irrégulier **TB** 38€

Henri III - (1574-1589)

- 32 Franc au col plat, 1580, Bordeaux, K, 144.348 ex., Sb.4714 (8 ex.), Flan irrégulier avec un éclatement **B+** 85€
- 33 Double sol parisien, Millésime indéterminé, Montpellier, N, Sb.4466, Flan irrégulier. Jolie patine **TTB/TB+** 50€
- 34 Double sol parisien, 2^e type, 1579[9 ?], Troyes, S, Sb.4472, Flan court et jolie patine **TTB** 60€
- 35 Double sol parisien, 2^e type, 158[5 ?], Lyon, D, Sb.4472, Flan large. Aspect de surface granuleux et cuivreux **TB+** 32€
- 36 Double sol parisien, 2^e type, 1586, Paris, A, 109.180 ex., Sb.4472 (1 ex.), Flan assez large et irrégulier. Patine grise hétérogène **TTB** 55€
- 37 Double sol parisien, 2^e type, 1586, Paris, A, 109.180 ex., Sb.4472 (1 ex.), Flan assez large et irrégulier. Patine grise **TB+** 35€

Henri IV - (1589-1610)

- 38 Huitième d'écu de Navarre, Millésime indéterminé, Saint-Palais, Sb.4712, Flan avec quelques éclatements **TB+/TTB** 69€
- 39 Douzain du Dauphiné, Millésime indéterminé, Grenoble, Dy.1257, Flan irrégulier. Aspect cuivreux ... **B/TB** 18€

ARDENNES - SEDAN (PRINCIPAUTÉ DE) - Henri de la Tour d'Auvergne - (1591-1623)

- 40 Liard, 1614, Raucourt, Bd.1845, Frappe faible. Flan granuleux **TB+** 49€

Louis XIII - (1610-1643)

- 41 Douzième d'écu, 2^e poinçon de Warin, 1642, Paris, A, rose, 360.300 ex., Dr.2/109, Flan large et régulier **TB+** 110€
- 42 Douzième d'écu, 2^e poinçon de Warin, 1643, Paris, A, rose, Matignon, 6.417.130 ex., Dr.2/109, Flan large et régulier. Usure régulière **TB+/TTB** 90€

DOMBES (Principauté de) - Gaston d'Orléans - (1628-1657)

- 43 Denier tournois, 1649, Trévoux, Bd.1088, Usure importante **B+** 65€

LIGURIE - TASSALORO - Livia Centurioni - (1657-1667)

- 44 Douzième d'écu ou luigino, 1666, Bd.1106, Imitation de la pièce d'Anne-Marie de Montpensier **TTB+** 29€

Louis XIV - (1643-1715)

- 45 Demi-écu mêche longue, 1653, Rouen, B, 682.395 ex., Dr.2/301, Stries d'ajustage sur l'écu **TB+** 100€

Louis XV - (1715-1774)

- 46 Écu dit "Vertugadin", 1717, Amiens, X, rf, Dr.2/553, Flan très large. La chevelure a été regravée .. **TB+/TTB** 260€
- 47 Demi-écu dit "vertugadin", 1716, Amiens, [X], rf., Dr.2/554, Lettre d'atelier illisible, probablement Amiens. Monnaie gravée d'une M au droit et au revers **B** 69€
- 48 40 sols de Strasbourg, 1716, Strasbourg, BB, Dr.2/609, Flan large et régulier. Patine grise **TB+** 260€

- 49 Sixième d'écu de France, 1720, Rouen, B, rf., Dr.2/572, Patine foncée **B+** 56€
- 50 Écu aux branches d'olivier, 1727, Bayonne, L, 612.425 ex., Dr.579, Exemplaire astiqué et petit éclatement de flan **TB** 49€
- 51 Écu aux branches d'olivier, 1727, Riom, O, 319.118 ex., Dr.2/579, Jolie portrait et jolie patine grise de médaillier **TTB** 180€
- 52 Écu aux branches d'olivier, 1733, Paris, A, 1^{er} semestre, 350.791 ex., Dr.2/579, Stries d'ajustage au revers **TTB/TTB+** 190€
- 53 Écu aux branches d'olivier, 1733, Bayonne, L, 447.005 ex., Dr.2/579, Patine grise hétérogène .. **TB+/TTB** 70€
- 54 Demi-écu dit "aux branches d'olivier", 1727, Bourges, Y, 92.030 ex., Dr.2/580, Très faibles reliefs. Aspect de surface granuleux **B-** 30€
- 55 Demi-écu dit "aux branches d'olivier", 1728, Rennes, 9, 672.623 ex., Dr.2/580, Faible relief et coups de poinçon au droit et au revers **B/B+** 24€
- 56 Demi-écu dit "aux branches d'olivier", Millésime indéterminé, Besançon, CC, Dr.2/580, Monnaie trouée. Forte usure **B** 23€
- 57 Demi-écu dit "aux branches d'olivier", 1736, Caen, C, 88.748 ex., Dr.2/580, Légère patine grise. Reliefs assez faibles au niveau du buste du roi **TB** 56€
- 58 Dixième d'écu dit "aux branches d'olivier", 1726, Paris, A, 1^{er} sem. 2.378.448 ex., Dr.2/582, Stries d'ajustage au droit et au revers **TB+** 35€
- 59 Écu dit "au bandeau", 1743, Orléans, R, 31.161 ex., Dr.2/584, Légers paillages au droit et stries d'ajustage au revers **TB+/TTB** 200€
- 60 Écu dit "au bandeau", 1755, Nantes, T, 294.650 ex., Dr.2/584, Usure régulière **TB** 60€
- 61 Écu dit "au bandeau", 1763, Bayonne, L, 935.410 ex., Dr.2/584, Exemplaire presque TTB **TB+** 95€
- 62 Demi-écu au bandeau, 1766, 2^e sem., Paris, A, 30.710 ex., Dr.2/585, Rayure sur l'écu du revers. Usure au niveau du portrait du roi **B+/TB+** 69€
- 63 Demi-écu au bandeau de Béarn, 1767, Pau, vache, 31.508 ex., Dr.2/585a, Patine grise. Taches sur le cou du roi **TB** 110€
- 64 Dixième d'écu dit "au bandeau", 1747, Dijon, P, 35.840 ex., Dr.2/587, Flan irrégulier **TB** 40€
- 65 Dixième d'écu au bandeau, 1764, Reims, S, 49.800 ex., Dr.2/587, Relief assez faible au niveau du buste **B/B+** 30€
- 66 Vingtième d'écu dit "au bandeau", 1761, Paris, A, 1^{er} sem., 12.428 ex., Dr.2/588, Flan large, légèrement irrégulier **TB+** 100€
- 67 Vingtième d'écu au bandeau, 1764, Pau, vache, 58.400 ex., Dr.2/588A, Faiblesse de frappe et usure importante **B** 60€
- 68 Sol dit "d'Aix", [millésime indéterminé], Aix-en-Provence, &, Dr.2/603, Patine foncée. Usure très importante **B-** 14€
- 69 Demi-sol d'Aix, 1768, Aix, &, Dr.2/604, Usé au droit **B/TB** 14€
- 70 Demi-sol d'Aix, 1771, Aix, &, Dr.2/604, Flan irrégulier. Reliefs très faibles au droit **B+** 20€
- 71 Demi-sol d'Aix, 1771, Aix, &, Dr.2/604, Monnaie oxydée **B-** 6€
- 72 Sol dit "à la vieille tête", 1771, Lyon, [D], Dr.2/606, Usure importante **B-** 6€

Louis XVI - (1774-1793)

- 73 Vingtième d'écu à la vieille tête, 1779, Paris, A, 2^e sem., 176.070 ex., Dr.2/622, Monnaie au portrait de Louis XV. Patine grise **TB+** 35€
- 74 Sol à l'écu, 1791, Metz, AA, Dr.2/624, Exemplaire fortement usé **B** 14€
- 75 Demi-sol à l'écu, 1778, Lille, W, Dr.2/626, Exemplaire fortement usé **B** 7€
- 76 Liard à l'écu, 1788, Lyon, D, Dr.2/627, Patine marron **B/TB** 25€
- 77 30 sols au Génie, 1792, Limoges, I, R.42/20, Rayures au droit comme au revers. Paillage au droit **B-** 28€

Louis XVI - Constitution - (1774-1793)

- 78 2 sols au faisceau, type FRANÇOIS, 1792, Paris, A, R.37/19, Exemplaire presque illisible **B-** 5€
- 79 12 deniers au faisceau, type FRANÇOIS, 1792, Lyon, D, 1^{er} sem., R.34/41, Éclatement de flan. Joli portrait **TB+** 40€

Convention

- 80 Sol à la balance, 1793, Strasbourg, BB, , MDC. Usure importante **B-** 12€

APPELEZ POUR RÉSERVER : CGB, 46, Rue Vivienne, 75002 PARIS, tél : 01 42 33 25 99 - cgb@cgb.fr
RÈGLEMENT À LA COMMANDE + 5 € DE FRAIS DE PORT - FRANCO AU-DESSUS DE 80 €
TOUTE MONNAIE RENVOYÉE SOUS DIX JOURS EST IMMÉDIATEMENT REMBOURSÉE

MONNAIES XXVIII / ANTIQUES : PARI RÉUSSI !



Deux mois après la clôture de **MONNAIES XXVII**, c'était une gageure de vous présenter dans **MONNAIES XXVIII** un ensemble cohérent après avoir vendu la collection COMPAS.

C'est néanmoins un pari réussi, car **MONNAIES XXVIII** n'apas à rougir avec 480 monnaies antiques décrites sur 161 pages, avec 99 monnaies grecques, 359 monnaies romaines et 22 monnaies byzantines.



Ce pari a été gagné grâce à

nos déposants, fidèles, qui n'ont pas hésité à patienter afin de présenter leurs doubles ou leur collection dans cette vente de fin d'année, traditionnellement attendue.



Chacune des monnaies a été sélectionnée avec soin. Si l'ensemble des monnaies grecques ne présente pas d'unité, c'est très difficile avec un si petit nombre de lots, chaque pièce reste une émotion et un chef d'œuvre de l'Art tout court. Pour les monnaies romaines, un ensemble de grands bronzes (sesterces), si recherché des collectionneurs, provenant d'une collection séculaire permettra à chacun de trouver son



bonheur entre Auguste et Philippe l'Arabe avec plus de 70 pièces. Une sélection inhabituelle de monnaies coloniales, plus connues aujourd'hui sous le vocable de monnaies romaines provinciales vous permettra de découvrir en langue grecque, un monnayage aux revers inhabituels, attachant et parfois déconcertant.

Le monnayage du Bas Empire entre le III^e siècle et la fin de l'Empire est particulièrement bien représenté avec une série exceptionnelle d'aureliani

avec leur argenture provenant d'une collection constituée il y a maintenant près de trente ans et de qualités qui ne se rencontrent plus actuellement sur le marché. Vous découvrirez aussi un jolie série d'argentei (deniers du Bas Empire) et une série intéressante de solidi et le spectaculaire solidus de Magnus Maximus pour l'atelier de Londres, la dernière pièce romaine officielle frappée en Bretagne avant les Invasions et la légende du roi Arthur. Un petit ensemble de solidi byzantins clôture la partie antique de **MONNAIES XXVIII**.



GRÈVE !

Grève reconductible des archéologues contre la précarité dans leur profession

PARIS (AP) - Les archéologues ont entamé vendredi une grève reconductible pour dénoncer la précarité dans leur profession et exiger la titularisation en contrat à durée indéterminée (CDI) de 400 d'entre-eux, ainsi que la création de 200 postes, a-t-on appris auprès de leur intersyndicale CGT, Sud, CFDT, FSU et CNT.

Dans un communiqué diffusé vendredi, l'intersyndicale affirme que les précaires représentent 23% des archéologues en France. "Le manque de personnel entraîne un allongement considérable des délais d'intervention d'archéologie préventive", souligne l'intersyndicale.

Selon elle, "le ministre de la Culture s'était engagé à stabiliser 350 à 400 précaires", mais "c'est aujourd'hui un plan revu à la baisse et portant sur environ 300 agents qu'il entend imposer".

"D'autre part", déplorent les syndicats, le ministère "s'oppose à la nécessaire augmentation des effectifs".

De source syndicale, quelques dizaines de manifestants ont occupé le musée du Quai Branly à Paris, vendredi en début d'après-midi, ainsi que plusieurs Directions régionales des affaires culturelles (DRAC). AP

Nous n'avons évidemment aucune opinion sur le sujet bien qu'ayant constaté que ce ministère, perclus de réductions budgétaires, avait une fâcheuse tendance à supprimer des postes sans trop se soucier d'engagements antérieurs envers les personnels.

Espérons que le conflit se résoudra au mieux et sans tarder...

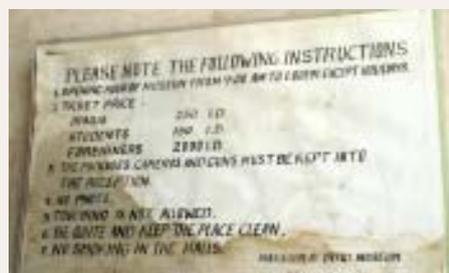
GUERRES ET MUSÉES

Le musée de Bagdad a mis en ligne un très long diaporama - <http://www.baghdadmuseum.org/secret/pages/001.htm> - montrant la récupération et l'exposition des objets cachés avant l'invasion américaine et ainsi protégés des pillards qui attaquèrent librement les musées de la ville une fois les troupes nationales mises en déroute (*pendant que les forces d'occupation sécurisaient parfaitement et immédiatement le Ministère du Pétrole et celui de l'Intérieur... chacun ses priorités*).

Le diaporama se décompose en trois grandes parties : tout d'abord la récupération, ensuite la visite de l'exposition par le représentant local du complexe militaro-industriel, enfin les objets.

Les trois parties sont passionnantes et, malgré la longueur du diaporama (418 images), il mérite la visite complète.

Les objets sont superbes, bien entendu, très exotiques pour nous qui sommes plus habitués aux antiquités gréco-latines, mais les deux premières parties nous rappellent la chance que nous avons de vivre dans un pays du «Premier monde», par opposé au Tiers-monde...



Ceci est le panneau d'entrée du musée. Tout est «normal» sauf que les étrangers payent huit fois le prix des nationaux - mais on peut comprendre - et que le point 3 indique «*Les paquets, appareils photos et armes à feu doivent être laissés à la réception*». Hummmm... ambiance.



Mises à part les caisses de bois recyclé qui ont servi à emballer les pièces les plus précieuses du musée, les amateurs de billets reconnaîtront sans peine le tableau qui a servi de modèle pour le billet de 25 dinars 1978... ahurissant de voir qu'une importance a été attachée à cette croûte, surtout dans un pays d'une telle tradition artistique...



La clé a été perdue ou le cadenas a rouillé, les grands moyens...



La directrice du musée extrayant d'une cantine un carton de trésors archéologiques dans une scène surréaliste...



Un spectacle bon à traumatiser à vie un conservateur de musée de chez nous... L'objet posé sur le dessus est un miroir royal en cuivre poli et son manche en mosaïque.



Le célèbre casque de Meskalamdug, provenant d'Ur et la non moins célèbre tête de taureau.



Visite du procureur impérial (à cravate rouge), manifestement ni rassuré ni habitué à fréquenter un musée archéologique. La photo ne montre malheureusement pas les célèbres bottes de cowboy qu'il affectionne dans l'exercice de ses fonctions pacificatrices.



Sachant que ce qui ne fut pas protégé avant l'invasion fut effectivement pillé - il semble non seulement par les miséreux locaux mais aussi par des bandes organisées et professionnelles -, on ne peut qu'admirer ce sauvetage que les équipes du musée de Bagdad ont réussi, dans des conditions que le diaporama nous laisse imaginer.

On peut également admirer sans réserve la réalisation et la mise en ligne de ce diaporama, même s'il ne présente que des photos brutes sans commentaires. Il nous montre des objets somptueux dans des circonstances tragiques et nous rappelle que l'art et l'archéologie font très mauvais ménage avec la guerre et l'émeute.

L'avenir n'étant écrit nulle part, et pour aucun pays, on ne peut qu'espérer que de larges budgets internationaux seront ouverts pour photographier et numériser tout ce qui se trouve dans les musées. Sinon, comment conserver et dupliquer l'information ou prouver le vol ?

Michel PRIEUR

DÉCOUVERT !

C'est à Serge Guelle d'Orléans que l'on doit la découverte d'un écu recherché depuis fort longtemps, pour être exact depuis que Georges Sobin l'a référencé...

Il s'agit de l'écu de l'an 12 frappé pour Perpignan sur un coin de l'an XI modifié en 12.

Compte tenu des quantités fabriquées, tant pour l'an XI que pour l'an 12, il était très étonnant que cette variante soit si difficile à trouver que personne ne nous l'avait signalée en dix ans (première mention dans le FRANC I de 1995 ! Déjà sur la foi de George Sobin, une fois de plus confirmé et précieux pour ses indications sur la période).



en usage la veille aient été transformés. Pourtant, c'est probablement ce qui s'est produit car la rareté de cette variante indique que très certainement un seul coin fut modifié. De plus, ce coin, pour autant que l'on puisse en juger sur l'exemplaire qui est loin d'être neuf, était encore en très bon état au moment de son utilisation et donc de sa modification. On observe aussi que la correction a été faite avec grand soin et que le XI est presque invisible.

Tout cela fait plutôt penser à la modification du dernier coin de l'an XI en attendant l'arrivée imminente de ceux de l'an 12 plutôt qu'à une récupération de plusieurs coins pendant une longue durée.

Cette variante enfin confirmée prendra une nouvelle ligne dans le FRANC VII.

Compte tenu de la qualité remarquable de la modification du coin, vérifiez vos exemplaires de l'an 12 Q, on ne sait jamais, un autre exemplaire de la variante aurait pu échapper à son propriétaire !

Ne manquez pas de nous la signaler avec photo afin que nous puissions vérifier si les autres exemplaires qui pourraient être signalés sont du même coin de revers où si plusieurs coins ont été modifiés.



En effet, de telles fabrications imposent l'existence de nombreux coins, tant pour l'an XI que pour l'an 12, on ne peut donc pas présumer, comme c'est parfois le cas par ailleurs, qu'un unique coin encore utilisable aurait été transformé pour ne pas être perdu.

Par ailleurs, l'expérience montre que le respect des années calendaires n'était pas très grand et on comprendrait mal qu'au premier matin de l'an 12, les coins encore

COIN SANS BB

Communiquée par Laurent Grasteau, une 5 centimes Dupré sans lettre d'atelier... Bien entendu, on identifie quand même celui-ci à la lecture du différent : c'est la gerbe, donc Strasbourg, donc BB.



Bien que l'on peine à voir la surface sur cette très mauvaise photo, on peut d'office exclure l'hypothèse du coin bouché. En effet, la surface qu'occupent les lettres d'atelier est très importante, il faudrait atteindre le coin empâté et non plus simplement bouché. Les coins bouchés concernent toujours des parties réduites du coin.

Par ailleurs, il ne semble rester aucune trace du BB, ce qui est aussi étonnant pour un coin bouché où il reste, malgré tout, presque toujours une petite marque, d'autant plus quand le détail disparu est de taille. Il faut donc bien se résoudre à l'évidence : ce coin a été utilisé sans que les lettres d'atelier n'aient été inscrites.

Combien de temps a-t-on frappé avec ce coin avant que la bévée soit remarquée ? Probablement très peu : avec des frappes quasi-artisanales, on peut quand même espérer que l'un des monnayeurs ait remarqué l'anomalie, ce qui est moins le cas avec les frappes industrielles où l'intervention humaine est réduite au minimum.

Un deuxième exemplaire indiscutable et nous mettrons une ligne spéciale dans le FRANC !

ENCORE UNE !

La tête de nègre est un type monétaire qui semble avoir stimulé les faussaires...



Signalé par Philippe Théret, voici le troisième exemplaire, de facture différente, que nous référençons.

CURIOSITÉ

Un *Ptitloup* vend depuis quelques mois des 5 centimes Dupuis 1921 tant sur e-bay que sur Delcampe et a attiré l'attention de plusieurs lecteurs du BN, étonnés de ce riche filon de 1921 soudainement découvert.

Bien sûr elles sont supposées être authentiques... on a même un «*expert auprès du tribunal de je ne sais où*» qui en a expertisé une ! La confiance ne devant pas être aveugle et n'excluant pas le contrôle, nous serions heureux, si vous avez acheté l'une de ces pièces, que vous passiez nous la montrer afin de nous rassurer, au moins sur celle-là.



À VOS AIMANTS !



Signalée par Christian Gor, une 25 centimes Lindauer 1917 non soulignée, F.171/1, réagit à l'aimant, contrairement

à ses sœurs et comme les 25 centimes soulignées qui sont en nickel. Poids, diamètre, aspect normaux.

Une partie des 25 centimes non soulignées de 1917 aurait-elle utilisé des flans en nickel restant de la production de soulignées ? Serait-ce une erreur ?

Toute la question est donc de savoir dans quelle proportion les 1917 non soulignées réagissent à l'aimant : si la proportion est substantielle, il faudra bien se résoudre à une ligne supplémentaire pour les différencier. Nous attendons les résultats de vos vérifications dans votre collection...

YA-T-IL QUELQU'UN POUR PROTÉGER LE TITRE DE «NUMISMATE» ?

Notre lecteur **Frédéric Weber, dont je rappelle le remarquable site sur les monnaies antiques**, nous signale l'existence sur le net d'un individu hors normes dont certaines parties du site, à juste titre, le scandalisent.

En effet, quand un individu appelle son site **ARTNUMISMA, on-line shop since 1992 (!!!)** et que l'on trouve dans le site d'excellentes photos de belles et bonnes monnaies romaines et grecques, on est d'autant plus ennuyé par la suite.



Oui, depuis 1992 sur le net, j'attends de voir les logs... en 1992, le net, né en 1990, n'était pratiquement pas sorti des universités. (En haut à gauche, je suppose que c'est son chien ?).



Pour les monnaies présentées sur ce site, il y a apparemment de très jolies choses, à vendre, présentées en planches. Le choix des monnaies rappelle les collections d'investissement des années 1975/1980 mais apparemment, rien à redire à première vue. Vous pouvez visiter, c'est à <http://www.monnaie.fr/tc/>

Alors où est le problème ?

C'est assez simple, dans le même site ARTNUMISMA, l'individu propose à la vente (prix à débattre, mais cher !) *la lance de Saint Longin*.

Vous ne connaissez pas ?

C'est l'une des reliques les plus importantes de la Chrétienté, c'est la lance qui perça le flanc du Christ sur la croix.

Ne perdons pas de temps, **voir le lien wikipédia pour ceux qui veulent approfondir : http://fr.wikipedia.org/wiki/Sainte_Lance**.



Si, si, il y a une photo ! Et dans ses longues explications, il est bien précisé que cette lance serait certainement très efficace pour combattre le Djihad... Certes.



Il y a aussi une intaille «du premier siècle avant J.C., ayant certainement appartenu à Publius. Crassus et celui qui la portera pourra se prévaloir de la légitimité sur la Septimanie » estimée 1.440.000 € Si, si, vous avez bien lu.

Vous vous croyez au bout de vos ahurissements ? Non !



Sur ce site, modique estimation de 24 M euros... 24.000 €? 24.000.000 €?... vous pouvez acquérir un griffon de bronze provenant de fouilles dans un oppidum privé, authentifié par archéologue et par expert.



Il y a aussi un aureus de P.Clodius pour, et là les zéros sont en toutes lettres, 1.300.000 €

Revenons à la question de base. Où est, où sont les problèmes ?

Que le mot *numismatique* est associé à un site et à un personnage dont nous nous limiterons à dire qu'il n'est pas forcément l'idéal pour donner une apparence de sérieux à notre passion.

Passons sur le fait qu'il agonise sur son site e-bay «*ARTNUMISMA a retiré sa Boutique d'Ebay et prévient dans sa page PERSONNELLE sur Ebay que la plupart des monnaies se trouvant sur Ebay sont fausses*», Delcampe et Frédéric Weber «*DEL CAMPE joue en plus l'inquisition avec de faux experts comme Frédéric Weber et des modérateurs inquisiteurs qui enlèvent sans préavis et sans explications les objets qui ne plaisent pas* ».

Mais il faut quand même bien croire que l'auteur a un revenu, il faut quand même croire qu'il vend, quoi, combien et à qui, aucune idée, mais il doit quand même bien vendre quelque chose ?!

Si cela semble normal, apparemment, que ce genre de site puisse utiliser le mot *numismatique*, je trouve cela quand même très désagréable.

Qui devrait s'en occuper ?

Nous ? Certainement pas. Aucun de nos clients, aucune personne que je connaisse, ne risque d'acheter la lance de Saint Longin ou le sceau qui donne la légitimité du pouvoir sur la Septimanie.

Par ailleurs, ce n'est pas notre fonction. Nous sommes là pour acheter, authentifier, classer, présenter, publier et vendre les monnaies que l'on nous apporte, pas pour empêcher un individu de se proclamer numismate pour proposer un aureus à 1,3 million d'euros.

Le syndicat des professionnels est-il au courant ? Je rappelle que nous en avons été suspendus par nos chers confrères depuis dix ans et que bien que le procès entre professionnels qui en était la cause ait été gagné, par nous, il y a six ans, j'attends toujours la réponse à un courrier où j'expliquais que si l'on voulait me revoir, il faudrait d'abord me dé-suspendre...

Or ce syndicat qui s'est porté partie civile dans une affaire récente voulait ainsi protester contre l'utilisation du mot « *numismate* » dans une affaire de blanchiment.

Bref, si ce site vous choque, si l'utilisation du mot « *numismatique* » dans un tel contexte vous ulcère... écrivez donc au SNEENP, 33, rue Vivienne, 75002 Paris, il vous répondra peut-être....

Michel PRIEUR

Cuts

Ils avaient découvert et revendu un trésor

A CUTS, Bruno Mardonao, Joël Beauvais, deux chasseurs de vestiges de la Première Guerre mondiale, et un ami, Bernard Trouillet, avaient fait la découverte de leur vie. En février 1993, alors qu'ils aperçurent un bois privé de Cuts avec des détecteurs de métaux, ils découvrent un coffre rempli de 1 180 pièces d'argent du XI^e siècle, pour certaines très rares. Intrigués, mais conscients de leur découverte, ils vont chez un libraire de Noyon, Philippe Bidault, se procurer des revues de numismatique afin d'évaluer leur butin. Joël Beauvais et Bruno Mardonao offrent vingt-huit pièces à leur ami Bernard Trouillet, et vont ensuite tenter d'écouler seuls leur précieuse découverte.

Les deux inventeurs se rendent à Paris pour consulter un numismate. Ce spécialiste, Pierre Crinon, intrigué par ces pièces du Moyen Âge, ac-

cepte de les leur acheter à un prix bien en dessous du marché. Il paye donc en liquide 90 000 F pour près d'un millier de pièces. Puis ils retournent démarcher le libraire de Noyon qu'ils savent amateur. Philippe Bidault achètera à Bruno Mardonao quarante pièces pour 5 000 F et cent quarante autres à Joël Beauvais pour une somme de 45 000 F.

Un magot estimé à 259 163 €

L'affaire aurait pu en rester là. Mais, dans les revues professionnelles, on évoque ces pièces. Philippe Bidault, sur conseils d'un expert, finit en 2000 par les déclarer à la Direction régionale des affaires culturelles. La Drac le signalera au parquet de Compiègne qui ouvre une enquête. Pierre Crinon prend alors peur : « Je suis allé voir les deux revendeurs pour leur dire de cacher leur matériel de détection, puis je suis allé chez un

ami numismate comme moi, Michel Hourlier, pour qu'il cache le coffre chez lui, dans une peupleraie à Acy-en-Multien. » Mais, finalement, le pot aux roses est découvert par les enquêteurs et la filière est remontée. Malgré toutes les investigations, « le trésor de Cuts » n'est pas complet. A ce jour, il manque toujours soixante-treize pièces.

Une première expertise a estimé le magot à 259 163 €, soit plus de 1,7 million de francs ! L'affaire jugée hier à Compiègne a été mise en délibéré au 6 février. Le ministère public a requis des peines de prison avec sursis pour fouilles illégales et vente de découverte archéologique. Dix mois pour Pierre Crinon, huit pour Joël Beauvais et Bruno Mardonao, six pour Pierre Bidault, quatre pour Michel Hourlier et trois pour Bernard Trouillet.

STÉPHANIE FORESTIER

MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2006

Heureusement qu'il existe pour informer sur ce qui se passe en France l'excellent journal *le Parisien*, qui donne l'épilogue judiciaire de cette vieille histoire.

L'article provient de leur édition du 6 décembre 2006 et est [disponible sur leur site d'archives avec certainement bien d'autres](#).

COMMENT SE CRÉENT LES TRÉSORS ?

Lorsque nous publions un trésor, qu'il soit gaulois, royal ou XIX^e, il faut avouer que nous avons rarement une pensée pour le malheureux qui a caché ses économies et qui n'est pas revenu les chercher.

Nous devrions.

S'il n'est pas revenu... c'est sans discussion car il n'a pas pu, et donc parce qu'il est mort, probablement dans des conditions peu agréables, en tout cas tellement rapides qu'il n'a rien pu dire à ses héritiers. On a rarement l'occasion d'assister à la création d'un trésor potentiel mais les démêlés d'AOL avec un spammeur, relatés par divers sites, nous donnent l'occasion de voir un quidam qui a enterré et a disparu ; si ce spammeur passe sous un camion, on trouvera son trésor, un jour. Espérons qu'il a aussi acheté quelques bonnes pièces et pas des rondelles jaunes bonnes simplement pour la fonte et des lingots... Notons le commentaire de l'un des visiteurs : « *Le monde se divise entre ceux qui ont enterré un trésor et ceux qui creusent. Moi, je creuse !* »

Le fournisseur d'accès américain AOL vient d'obtenir l'autorisation d'un juge pour affréter radars, camions et pelleuses, dans le but d'aller fouiller de fond en comble

le jardin de Peggy et Hyman Greenbaum, domiciliés dans le Massachusetts, à la recherche d'hypothétiques lingots d'or et de platine. Cette fortune appartiendrait à Davis Wolfgang Hawke, leur fils, condamné par un tribunal à verser 12,8 millions de dollars à AOL en guise de dommages et intérêts pour de nombreuses opérations de spam.

Bien que l'affaire prête à sourire, elle est pourtant tout à fait sérieuse. L'an dernier, un tribunal convoque Davis Wolfgang Hawke pour répondre à de multiples accusations de spam et de fraude sur Internet, ayant notamment concerné plusieurs abonnés AOL. L'individu, déjà connu pour s'être occupé d'un site à tendance néo-nazie en 1999, refuse de se présenter devant la Cour et s'enfuit, riche de centaines de milliers de dollars accumulés grâce à la diffusion de millions de courriers non sollicités. À défaut d'assurer sa défense, il se voit condamné à verser 12,8 millions de dollars à AOL en guise de dommages et intérêts.

Dans les documents dont dispose la Cour au sujet de cette affaire, un commerçant de Boston affirme que le prévenu lui a acheté, entre les mois d'août 2003 et mars 2004, pour plus de 350 000 dollars d'or en lingots, payés pour partie en argent liquide, et pour le reste par

virement bancaire. De son côté, l'ex petite amie de Davis Hawke affirme que ce dernier lui aurait dit qu'il comptait enfouir cet or dans le jardin de sa mère, avant de disparaître. Enfin, la grand-mère de Davis Hawke déclare que son petit-fils lui aurait confié vouloir cacher l'or dans les montagnes du New Hampshire.

Suite à ces affirmations, AOL a obtenu le droit d'aller constater de visu dans le jardin des parents de Davis Hawke si l'or s'y trouve. Un porte-parole de la société a précisé que ces recherches seraient conduites de la façon la plus discrète possible et que des radars ou des sonars seraient utilisés pour tenter de localiser le précieux métal sans qu'il soit nécessaire de retourner tout le gazon. « Ils peuvent bien creuser le terrain entier, ils n'en passeront que plus pour des fous... Il n'y a absolument aucune raison pour eux de penser que Davis Hawke aurait été assez stupide pour cacher de l'or dans notre propriété », a déclaré sa mère suite à cette annonce, en précisant que son fils avait disparu depuis bien longtemps. Après la maison des Greenbaum, AOL retournera-t-il le New Hampshire ? À moins que, comme le prétend Brian McWilliams, l'auteur du livre *Spam Kings*, Davis Hawke ne se cache vers Rhode Island...

DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE BOÎTE DE LA COMMISSION MONÉTAIRE 1959

Nous avons publié en son temps l'étude d'une boîte de frappes d'essai qui nous avait été communiquée par Jean-Claude Deroche, vendue ensuite dans **MONNAIES XVI, n° 1913, pour 4.000 € sur une offre maximum à 5.011 €.**

Nous obtenons aujourd'hui un autre exemplaire de cette boîte mais bien plus complet et comportant un élément essentiel qui manquait dans la première : un carton à la taille de l'intérieur de la boîte, donnant, pour chaque position, les caractéristiques (faciale, diamètre, poids, métal) de chaque coupure. Il porte également des corrections au crayon qui montrent l'évolution par rapport au projet initial.

Nous reprenons donc notre texte initial en corrigeant à la lumière des nouvelles pièces et en indiquant toutes les nouvelles données.

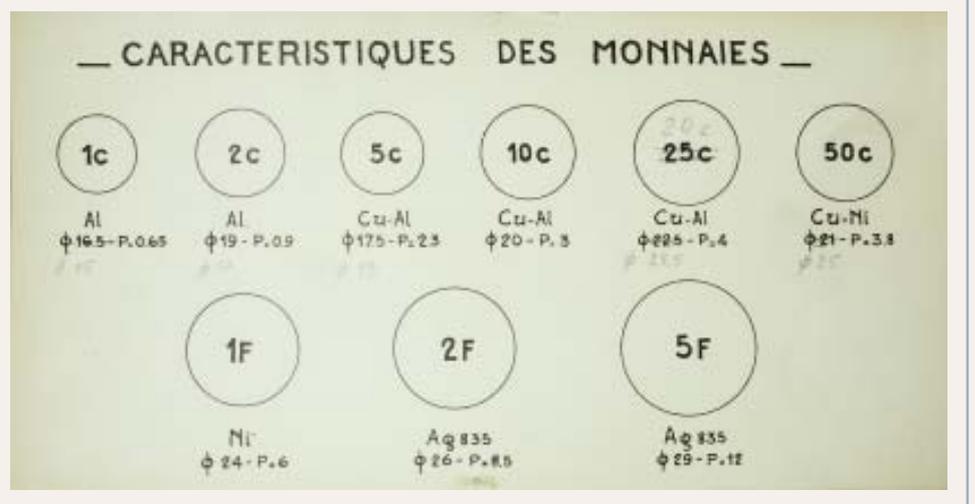
De la même manière que l'étude d'un trésor, par le simple fait que des monnaies sont groupées selon une logique d'origine, permet de comprendre mieux la structure des émissions que la simple observation des mêmes monnaies isolées, l'étude de cette boîte fait vraiment avancer nos connaissances sur les projets monétaires qui ont accompagné le Nouveau Franc.

POURQUOI UNE BOÎTE DE « FRAPPES D'ESSAI » ?

Cette boîte doit être la première qui fut remise à la Commission Monétaire en 1959 et les choix définitifs ne sont pas encore faits (métal des 1 et 5 centimes, existence de la 2 francs, diamètres définitifs des 5, 10 et 20 centimes, création d'une 50 centimes "intérimaire", choix des tranches définitives avec 5 francs en LEF et striures larges sur les 1 et 2 francs). Il est tout à fait normal que cette première boîte « de travail » sur les « caractéristiques des monnaies » de la gamme Nouveau Franc ne porte pas leurs types mais « ESSAI DE FRAPPE ». Une gamme monétaire se construit en dernier lieu sur les types d'illustrations. Les critères les plus importants sont :

Le choix des faciales : on commence « large » pour restreindre au nécessaire strict en décision finale (ce qui explique que cette boîte comporte neuf faciales lorsque la série définitive n'en comporte que sept, la 2 centimes et la 2 francs disparaîtront) ;

Le choix des diamètres (fondamental :



souvenons-nous de l'erreur de diamètre sur la 10 francs Jimenez de 1986, conçue trop petite et rejetée par la population) ;

Le choix des métaux, non seulement de l'usage éventuel de métal précieux mais encore de quels métaux. Les émissions se comptant en milliers de tonnes, l'impact économique est réel, n'oublions pas le nickel de Nouvelle-Calédonie qui décida des métaux monétaires de l'entre-deux guerres et de toute la dernière série ;

Le choix technique des flans. Dans notre cas, la sophistication des flans n'avait pas atteint les hauteurs actuelles et la Monnaie de Paris ne risquait pas de se voir dépossédée de la frappe des monnaies françaises comme c'est de plus en plus le cas actuellement mais le choix technique des flans est devenu essentiel.

Bref, une boîte de travail initial d'une commission monétaire contient des flans en essais de frappe et non des monnaies terminées, puisque la Commission monétaire est justement là pour en décider.

Il existe une boîte « intermédiaire », que nous avons vendue dans **MONNAIES IV, n° 1733**, qui comprend, outre les types adoptés, la 2 francs 1959 et la 50 centimes Lagriffoul.



Il existe enfin une boîte « terminale » pour cette Commission, boîte qui fut distribuée en 1966 et que l'on peut voir dans MONNAIES XI, n° 2163. Elle comprend les monnaies qui ont réellement été frappées.

Commençons la description de cet ensemble exceptionnel.

C'est une luxueuse boîte de présentation doublée en cuir, l'intérieur en velours vert avec des emplacements en creux pour les monnaies, portant en lettres dorées sur le plat extérieur "CARACTÉRISTIQUES DES MONNAIES". Elle contient des flans monétaires, marqués à l'avant "MONNAIE DE PARIS" et les différents monétaires "chouette" et "corne d'abondance" et au revers "ESSAI DE FRAPPE", aux caractéristiques suivantes, les poids entre parenthèses étant ceux observés et non les théoriques :



a) 16,5 mm, aluminium, 0,65 g (0,65 / 0,67), tranche lisse, module de la 1 centime Épi F.106, prévu en aluminium alors que la frappe finale sera en acier (un essai en aluminium cité dans le Gadoury 1989 en 16 mm).



b) 19 mm, aluminium, 0,90 (0,93/0,91 g), tranche lisse, module de la 5 centimes Épi F.124, (aucun essai en aluminium cité dans le Gadoury 1989 ni en 2 centimes, ni en 5 centimes).

Pourtant, nous connaissons une pré-série de 2 centimes Épi sur flan de 5 centimes en aluminium de 19 mm et 0,92 g publiée dans **MONNAIES IV** sous le n° 1755 qui correspond parfaitement : cet essai de frappe est donc celui d'une deux centimes Épi F.111.

DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE BOÎTE DE LA COMMISSION MONÉTAIRE 1959 (suite)



c) 17,5 mm, bronze-aluminium ou cupro-aluminium, 2,30 g (2,22/2,22 g), tranche lisse, probablement module de 5 centimes Lagriffoul F.125 (qui mesure 17 mm et non pas 17,5 mm).



d) Dans la boîte de Jean-Claude Deroche, on trouvait ensuite un emplacement vide en creux, prévu pour un cupro-aluminium au diamètre de 20 mm et un poids de 3 g (effectivement, les caractéristiques adoptées pour la 10 centimes Lagriffoul) emplacement possible d'un flan de 10 centimes F.144.

Dans cette nouvelle boîte, nous trouvons une frappe d'essai très curieuse, en aluminium, 20,94 mm, 1,17 g, à un type très rare avec rond central et date (1959) comme nous en avons proposé une dans la Collection Kolsky, MONNAIES VI, n° 795, mais en bronze aluminium.

Il est donc possible que cet essai de frappe n'ait pas été à l'origine dans la boîte mais il est aussi possible qu'il s'agisse d'une version aluminium de la 5 centimes épi qui finira en acier, comme les 1 et 2 centimes qui sont aussi en aluminium dans cette boîte.

Un troisième exemplaire à découvrir de cette boîte inaugurale de la Commission monétaire nous renseignera peut-être.



e) Importante information grâce au carton d'accompagnement, celui-ci porte imprimé 25 c, surchargé au crayon 20 c, et diamètre de 22,5 rectifié au crayon 23,5. La première pièce prévue aurait donc été, comme au temps du Franc-or, un quart de Franc. Ce qui est plus que bizarre est que l'essai de frappe de la boîte a un diamètre de 22,46 mm donc la première version alors que la 20 centimes Lagriffoul fait bien 23,5, la deuxième version.

Dans la boîte de Jean-Claude Deroche, les caractéristiques de l'essai de frappe étaient 22,5 mm, bronze-aluminium ou cupro-aluminium, 4,00 g, tranche lisse.



f) 50 centimes (et non demi-franc !) 21 mm imprimé et rayé au crayon pour être remplacé par 25 mm (qui sera le diamètre de la 50 centimes Lagriffoul). L'essai de frappe de la boîte est un cupro-nickel, 3,80 g (3,70/3,88 g), tranche striée, au diamètre de 20,91 mm plus proche du module qui sera finalement choisi en 1964 pour le 1/2 franc Semeuse F.198 (qui mesure 19,5 mm et non pas 21 mm).



g) Dans la boîte Jean-Claude Deroche, on trouvait à cet emplacement un vide en creux, prévu pour un diamètre de 24 mm, emplacement possible d'un flan de 1 franc Semeuse F.226. Dans cette nouvelle boîte, on trouve effectivement une pièce, normale, d'1 franc 1960, SPL 63, manifestement dans cet emplacement depuis 1959 (rappelons que des dizaines de millions de pièces d'1 franc furent frappées en 1959 mais au millésime 1960). On peut noter que le 0 de cet exemplaire est grand : faut-il penser que les frappes au grand O sont de 1959 par

opposition à celle de 1960, qui seraient à petit O ? Par ailleurs, à l'observation de ces deux boîtes, on peut sérieusement penser que le modèle de la 1 franc n'a pas été défini par la Commission Monétaire mais qu'il avait déjà été décidé, au plus haut niveau de l'État, sur le modèle presque exact du dernier franc-or, la Semeuse de Roty, dès la décision de créer le Nouveau Franc prise. Dans ce cas, il n'y a jamais eu d'essai de frappe dans cette boîte pour la 1 franc, car toutes les coupures devaient s'articuler autour de cette unité. Le carton indicatif précise bien « 1 F, Ni, Ø 24 mm, 6 g » qui sont exactement les caractéristiques définitives adoptées.



h) Théorique inscrit sur le carton « 2 F, Ag 835%, Ø 26 mm, P = 8,5 g ». Les réels constatés sont 26 et 25,99 mm, 8,73 et 8,68 g, tranche striée, le module de la 2 francs Semeuse frappée en essai en 1959 (qui mesure bien 26 mm et non pas 27 mm, comme indiqué dans certains ouvrages).

DÉCOUVERTE D'UNE NOUVELLE BOÎTE DE LA COMMISSION MONÉTAIRE 1959 (suite)



i) Théorique inscrit sur le carton « 5 F, Ag 835‰, Ø 29 mm, P = 12 g ». Les réels constatés sont 29 et 29,14 mm, 11,96 et 12,17 g, tranche striée, donc module de la 5 francs Semeuse F.340 mais pas avec la tranche définitive.

QUAND CETTE BOÎTE FUT-ELLE FABRIQUÉE ?

La datation de cette boîte à 1959 repose sur plusieurs recoupements. Par le différent du droit de ces essais de frappe, chouette de Raymond Joly, nous savons qu'ils ne peuvent pas être antérieurs à octobre 1958, de toute façon la création de la Cinquième République.

Sachant qu'elle a servi à définir des monnaies dont certaines furent déjà fabriquées en 1959 (63 millions de 1 franc furent frappées en 1959 avec des coins datés de 1960) et que le décret du Nouveau Franc est du 28 décembre 1958, cette boîte a certainement été fabriquée et distribuée dans les deux premiers mois de 1959 (ce qui peut expliquer, comme nous le verrons ci-dessous, l'absence des essais de frappe aux modules de 1 franc et de 10 centimes).

Concernant les essais de frappe de cette boîte nous disposons d'éléments de comparaison avec des essais de la collection Kolsky, MONNAIES VI.

Pour les aluminiums nous avons les numéros 798 à 800, 19 mm, 17 mm, 16,5 mm, où le n°800 est rigoureusement identique à notre a) qui est donc mal classé dans MONNAIES VI où nous l'avions considéré comme un essai de frappe et de métal de la 5 centimes F.125. Nous connaissons une pré-série de 2 centimes Épi sur flan de 5 centimes en aluminium de 19 mm et 0,92 g publiée dans MONNAIES IV sous le n° 1755 qui correspond parfaitement à notre b) : cet essai de frappe est donc celui d'une deux centimes F.111.

Pour les bronze-aluminiums, nous trouvons un équivalent exact à notre c) sous le numéro 824 de la collection Kolsky, déjà répertorié comme essai de frappe de 5 centimes Lagriffoul, et peut-être l'occupant d'origine du d) avec le n°1300 (Br-Al, 21,5 mm, 3,32 g, tranche striée), déjà référencé comme un essai de frappe de 10 centimes

Lagriffoul. En revanche, nous n'avons trouvé aucune trace d'un équivalent de notre e) qu'il faut pourtant rapprocher de la 20 centimes Lagriffoul qui sera frappée en 1962.

Le module de cinq francs est identique à la version finale sauf la tranche qui est en striures fines, la virole LIBERTÉ * ÉGALITÉ * FRATERNITÉ n'ayant certainement pas été encore gravée.

QUELLES INFORMATIONS DANS CETTE BOÎTE EXCEPTIONNELLE ?

Les conclusions générales et les comparaisons avec les autres essais de frappe que nous connaissons montrent avec certitude que :

- Le métal prévu initialement pour les pièces d'1 et 2 centimes était l'aluminium et non l'acier. Ceci est logique puisque ces pièces remplaçaient des pièces en aluminium, les 1 et 2 francs Morlon.



- Les 10 et 20 centimes Lagriffoul étaient prévus dès 1959 ce qui est d'ailleurs parfaitement logique car ils remplacent respectivement au même poids et au même diamètre les pièces de 10 et 20 francs Guiraud ce qui évitait de changer les monnayeurs de machines à sous. Le retrait des Guiraud n'est d'ailleurs que du 21 août 1969 donc avec une longue période de circulation mixte possible entre ancien et nouveau franc.

- On peut douter fortement que cette boîte "initiale" ait jamais contenu les essais de frappe des 10 centimes Lagriffoul et de la 1 franc. D'autre part, nous constatons que les boîtes d'hommage "finales" furent remplies sur plusieurs années (dans MONNAIES IV, n°1753, la boîte donnée, en 1962, date des 10 et 20 centimes Lagriffoul en essai, contenait aussi les 2 centimes et 2 francs dont on savait en 1962 qu'elles ne seraient jamais frappées.



La boîte a donc été conçue pour les

emplacements en 1959 et remplie, pièce après pièce, jusqu'en 1962). Rien n'exclut donc que l'essai de frappe pour la 10 centimes n'ait simplement pas été prêt quand il fallut remettre la boîte aux membres de la Commission monétaire en 1959 (dans le cas de la 1 franc on peut penser au contraire que le choix avait déjà été fait puisque c'est la première pièce à être passée à la frappe, le pivot de la série et le symbole du Nouveau Franc. Il était donc inutile de remettre un flan d'essai de frappe dans la boîte). Cette boîte, destinée à des choix urgents, ne pouvait pas attendre, il est tout à fait possible qu'elle ait été distribuée ainsi. Deux exemplaires de cette boîte étant maintenant connus, l'un confirme l'autre.

Si cette boîte éclaire bien des aspects de la série qui couvrira toute la V^e République, elle pose quand même quelques questions et particulièrement celle de la création de la 50 centimes Lagriffoul en 1962 au lieu du 1/2 franc en nickel prévu dans notre boîte de 1959.



La 50 centimes Lagriffoul ne correspond pas à la 50 francs Guiraud en terme de diamètre ou de poids, elle ne restera pas longtemps en place (décret de retrait au 9 janvier 1965). Au contraire, le modèle du demi-franc était déjà prévu en 1959, on ne comprend pas ce qui retardera sa frappe.

Nous pouvons aussi nous demander pourquoi la 5 centimes Épi fut créée alors que la boîte initiale contient l'essai de frappe au module et métal de la 5 centimes Lagriffoul qui sera effectivement fabriquée dès 1966. Pourquoi le premier modèle de 5 centimes ne fut-il pas simplement une Lagriffoul cohérente avec les 10 et 20 centimes ?

Si l'histoire complète des choix qui ont présidé à la création des monnaies de la V^e République reste à écrire, cette boîte exceptionnelle nous éclaire sur bien des points.

Michel PRIEUR
prieur@cgb.fr

CADEAUX DÉCALÉS

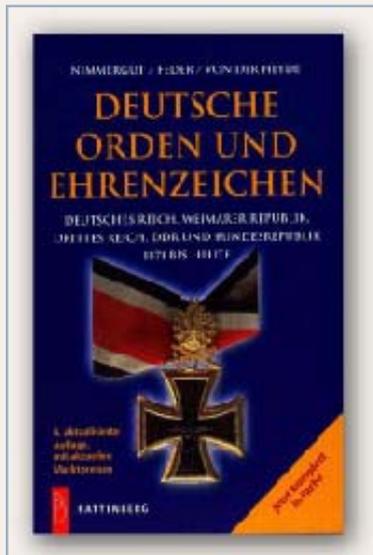
Légionnaires et auxiliaires sous le Haut-Empire romain par François Gilbert, Paris 2006, broché, 19 x 28 cm, 118 pages, illustrations en couleur, prix : 20 € référence : LL10.

Ce livre, ainsi que d'autres titres déjà parus chez le même éditeur, illustre l'un des aspects des plus vivants de la recherche historique, en l'occurrence, la reconstitution historique.

Il ne s'agit pas de faire revivre des péplums surannés et tous les clichés et erreurs historiques qui y sont véhiculés. La démarche est différente puisqu'elle consiste, à partir des écrits, des découvertes archéologiques et des recherches historiques, à expérimenter dans des conditions réelles des hypothèses scientifiques et ainsi les valider ou non. Cette « Histoire vivante » est devenue une auxiliaire reconnue de l'étude historique et archéologique.

François Gilbert dirige le groupe de reconstitution historique Pax Augusta. Il

DES NOUVEAUTÉS DE FRANCFORT

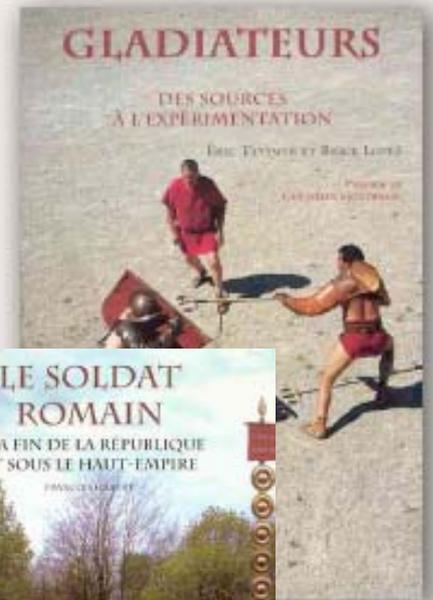
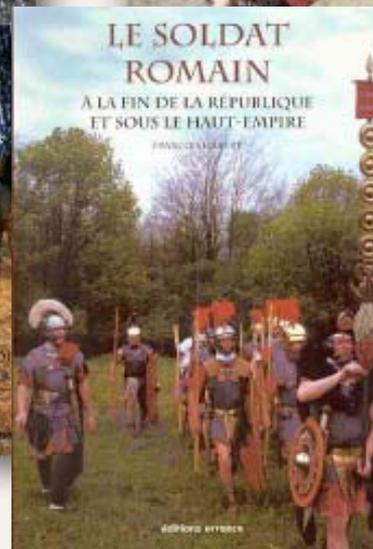
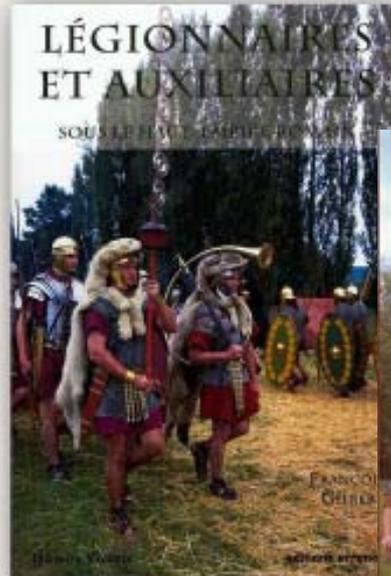


Laurent Schmitt ne fait pas que la promotion de la littérature numismatique française en Allemagne, il a profité de Numismata qui s'est tenu à Francfort-sur-le-Main les 5 et 6 novembre 2006 pour nous ramener deux nouveaux livres.

Le premier concerne les décorations allemandes. Édité par Battenberg, cet ouvrage nous a semblés impressionnant tant par la quantité des objets présentés (1500 objets), que par les illustrations en couleur, que par la modicité du prix, 19,90 €.

Il recense toutes les décorations allemandes de 1871 à nos jours, y compris la RDA, la RFA et les décorations propres aux landers. Cet ensemble d'environ 1500 décorations est illustré en couleur, les cotes sont bien sûr en euro.

est l'auteur du « *Soldat romain à la fin de la République et sous le Haut-Empire* » (2004) aussi en vente sur notre site. À noter dans la même collection, le livre d'Éric Teyssier et Brice Lopez, « *Gladiateurs des sources à l'expérimentation* ».



Deutschen Orden und Ehrenzeichen, Deutschen Reiches, der Weimarer Republik, des Dritten Reiches, der DDR und der Bundesrepublik Deutschland 1871 bis heute, NIMMERGUT, FEDER, VON DER HEYDE, Regenstau 2006, broché, 19 x 12,5 cm, 464 pages, 1500 décorations illustrées en couleur, cotes en euro, référence : LD064, prix : 19,90 € Le second livre est consacré aux billets en circulation dans les territoires occupés par les armées allemandes lors des deux guerres mondiales, tant en Europe que sur le pourtour méditerranéen. Cette approche transversale de la numismatique n'est pas sans nous rappeler le célèbre livre de Schwan et Boling, « *World war II remembered* » qui était une impressionnante compilation des moyens de paiement (billets, monnaies, bons, monnaies et billets de camps, tickets de rationnement, etc) mais aussi les billets de propagande, médailles, etc... Le présent ouvrage qui ne s'intéresse qu'aux billets est d'ambition plus modeste. Dans les territoires occupés, il répertorie, classe et cote les billets émis par les banques centrales nationales (ne vous étonnez pas de trouver des billets de la Banque de la France) ou des billets spécifiques d'occupation, illustrations des différentes formes d'occupation adoptées. Les billets sont entièrement illustrés en couleur avec des cotes en euro. De nombreuses photographies d'époque illustrent ces épisodes militaires.



À l'image des autres ouvrages publiés et rédigés par Hans L. Grabowski, le spécialiste billets de la maison Gietl Verlag, la présentation est claire et l'iconographie de bonne qualité ce qui en fait un livre agréable à consulter sur une période palpitante.

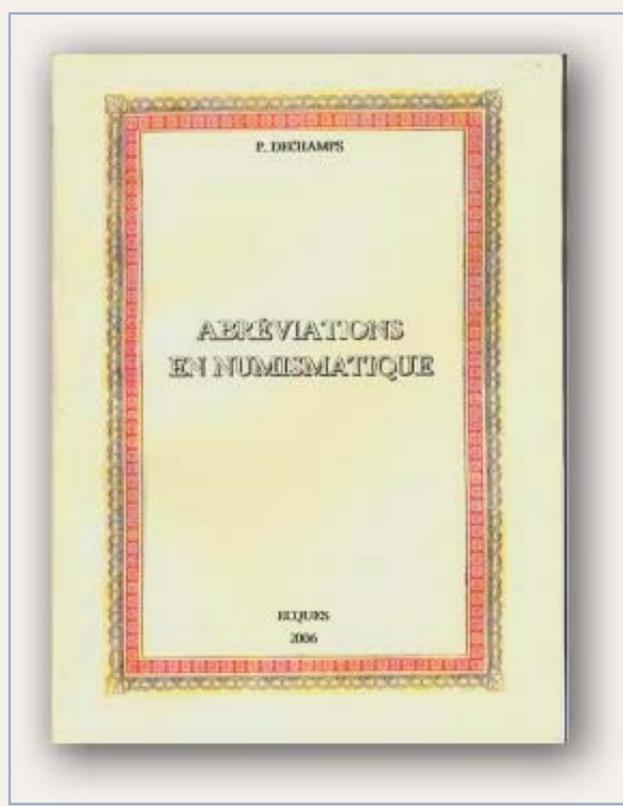
Ausländische Geldscheine unter deutscher Besatzung im Ersten und Zweiten Weltkrieg, GRABOWSKI, HUSCHKA, SCHAMBERG, Regenstau 2006, broché, 14,8 x 21cm, 320 pages, 1500 décorations illustrées en couleur, cotes en euro, en langue allemande, référence : LA61, prix : 29,80 €

Le coin du libraire

P. DECHAMPS, *Abréviations en numismatique (lettres orphelines, groupe de lettres et sigles)*, Ecques, 2006, broché, 14,8 x 20 cm, 338 pages, nombreux dessins dans le texte. Ref : LA 62. Prix : 24 €

Nous connaissons bien maintenant les ouvrages de M. Dechamps. En voici un nouveau consacré entièrement à la numismatique qui rendra de nombreux services à ceux qui sèchent sur l'identification d'une monnaie, d'un jeton ou d'une médaille dont la seule légende n'est composée que d'une lettre seule (orpheline) d'un monogramme, d'un groupe de lettres ou de sigles.

Si tous les collectionneurs de monnaies romaines connaissent la signification du S P Q R « Senatus Populus Que Romanus », (le Sénat et le Peuple Romain), peu d'entre vous et



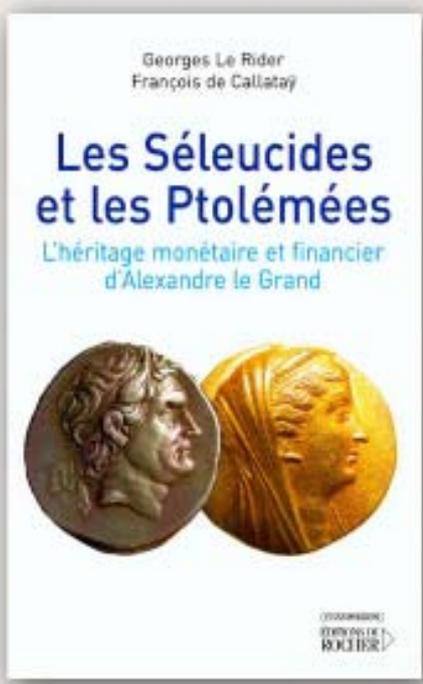
vos serviteurs connaissaient la présence de cette légende sur un jeton de Rouen pour cette fois-ci « Rotomagus », nom latin de Rouen. Ce petit ouvrage sans prétention rendra de nombreux services à tous ceux qui ont des monnaies qui traînent dans leur tiroir ou leur médaillier et qui avaient abandonné depuis longtemps l'idée de les référencer malgré leur appel au service de renseignements d'une revue bien connue, *Numismatique et Change* pour ne pas la citer. Ce dictionnaire d'un genre nouveau vous permet de tout savoir de A à Z. Attention, l'auteur le précise dans son introduction, il n'est pas exhaustif et se trouve limité principalement aux monnaies, jetons et médailles françaises. Donc pour l'Allemagne ou l'Europe Centrale, tournez-vous vers d'autres grimoires. Néanmoins, ce bréviaire des abréviations numismatiques vous rendra de nombreux services et justifie son prix !

Laurent SCHMITT

Georges LE RIDER – François de CALLATAY, *Les Séleucides et les Ptolémées. L'héritage monétaire et financier d'Alexandre le Grand*, Éditions du Rocher, Paris 2006, 15 x 24 cm, 297 pages, cahier de 16 planches couleurs avec 80 pièces, 4 cartes N&B, code commande LS 38. Prix 23 €

sept ans par **Georges Le Rider** avec *La naissance de la monnaie. Pratiques monétaires de l'Orient ancien*, publié en 1999, 304 pages, code LN 08, prix 32 € et son *Alexandre le Grand, Monnaies, finances et politique*, publié en 2003, 384 pages, code LA10, prix 32 €

Chaque phrase est pesée et mesurée, c'est un véritable chef d'œuvre d'érudition et de connaissance. La matière est parfois difficile et le développement suivi par les auteurs peut apparaître ésotérique au débutant. Cette synthèse attendue depuis longtemps est un modèle du genre et dépasse largement le cadre numismatique pour l'historique.



Georges Le Rider et François de Callatay se sont partagés le travail pour ce troisième opus. Le premier s'est penché sur les Séleucides, dont il est l'un des plus grands spécialistes, tandis que le second qui lui a succédé à la chaire de Numismatique grecque de l'EPHE se chargeait du monnayage des Lagides. Cependant, il n'y a pas deux ouvrages, mais un seul car les deux auteurs ont travaillé en symbiose et partagé le fruit de leurs recherches. Il en résulte une grande unité de l'ouvrage où les points de vue, les hypothèses et les conclusions sont chaque fois partagés et analysés donnant à cet ouvrage un poids supplémentaire. Divisé en six chapitres, les auteurs étudient et comparent tour à tour les identités et les différences des monnayages des deux grandes monarchies hellénistiques et les caractéristiques monétaires et économiques qui les différencient. L'étude est détaillée, parfois complexe pour des royaumes qui connurent des destins proches, mais distincts entre la mort du conquérant et la conquête romaine.

Un seul bémol, il est dommage que les auteurs n'aient pas inclus l'étude des autres monarchies hellénistiques, certes de moindre importance (comme la Macédoine, le Royaume de Pergame, celui de Bithynie ou de Cappadoce, qui sont intimement liées aux événements de la période), mais expliquent parfois les choix des politiques économiques ou financières des deux grandes puissances de la période. Néanmoins, ce livre restera un modèle de l'histoire comparée de deux systèmes issus de la même souche, Alexandre le Grand, mais tellement différents dans leur évolution.

Ne vous laissez pas arrêter par le lettrage de la couverture, particulièrement indigent, ne vous laissez pas rebuter par la qualité des illustrations, désastreuse, n'oubliez pas que les auteurs n'en sont pas responsables (sauf pour le choix de l'éditeur !) et lisez le livre...

Laurent SCHMITT

Vous allez découvrir le troisième et dernier volet d'une saga débutée il y a maintenant

LES UF SOUS L'ATELIER DE BORDEAUX

De l'huile dans les rouages ou de l'huile sur le feu...



Ce qui est le plus frappant avec les Union et Force de Bordeaux c'est le décalage entre les chiffres officiels des productions et la facilité déconcertante avec laquelle on trouve ces millésimes à l'exception peut-être de l'an 11.

D'un point de vue de la production officielle, l'atelier de Bordeaux représente 2,7 % des UF frappées.

Si l'on se place du point de vue des statistiques, le pointage de Paul Fontanon (présence dans des catalogues sur une période de 20 ans) donne une présence de 19 % des UF de Bordeaux et le pointage sur eBay durant 2005 (cf BN n°19) donne carrément 29 % !!

On note également que le nombre de coins

préparés par Augustin Dupré pour l'atelier de Bordeaux est important : 218 coins de piles contre 569 pour Paris.

À production proportionnelle, on pourrait donc avoir : près de 5 700 000 exemplaires de Bordeaux soit 20 % de la production globale.

On note également la difficulté à trouver des AN 5 K et AN 6 K en très bon état alors qu'elles se trouvent en très grand nombre. L'usure du temps ne semble donc pas la seule explication. Les pièces semblent être produites par des coins usés. Si tel a été le cas, la production de Bordeaux a largement dépassé les 20 % de la production nationale comme le suggère le pointage eBay.

C'est donc avec une excitation évidente que je me suis plongé dans les archives pour trouver les explications à ce phénomène. Mais malheureusement pour l'instant je suis resté sur ma faim. Tout d'abord, on note l'absence des lettres reçues ou émises par Bordeaux dans les archives de la Monnaie de Paris. Cependant dans le registre de l'administration des Monnaies, nous trouvons trace de quelques échanges avec l'atelier de Bordeaux.

Nous apprenons notamment que le directeur de la Monnaie de Bordeaux est victime de dénonciations à répétition :

Enregistrement d'une lettre du 3 messidor an 6 du directeur de la Monnaie de Bordeaux

à l'administration des Monnaies : « *Le Directeur de la monnaie de Bordeaux envoie un mémoire instructif pour se justifier des calomnies de son accusateur et prie l'administration de le lire avec attention pour en apprécier les vérités qui en font la base.* ».

Réponse de l'administration des Monnaies en date du 12 messidor an 6 : « *Nous avons reçu avec votre lettre du 3 de ce mois les exemplaires du mémoire instructif qui y étaient joints. Nous l'avons lu avec intérêt et nous faisons les vœux bien sincères pour que la nouvelle dénonciation du Citoyen Rauret éprouve le même sort que les précédentes.* »

Mises à part ces lettres datées de l'an 6, il faut attendre l'an 9 pour voir resurgir la polémique sous la forme d'une surconsommation d'huile.

Lettre du 8 floréal an 9 de l'administration des Monnaies au citoyen Tiolier : « *nous vous envoyons quatre mémoires de fournitures d'huile pour le service de la Monnaie de Bordeaux, pendant les années 5, 6, 7 et 8. Nous vous invitons à les examiner et à vous mander si vous pensez que cette consommation qui nous paraît exorbitante a pu avoir lieu. Nous vous observons qu'il a été frappé pendant le cours des dites années 10 470 340 pièces de cuivre et 45 405 pièces d'argent en 72 délivrances.* ».

Malheureusement nous n'avons pas de trace sur les suites données à cette affaire... À défaut d'avoir la clé de ce mystère, intéressons-nous au phénomène de position de millésime qui n'est pas spécifique à Bordeaux mais dont on a, pour cet atelier, quelques variantes spectaculaires comme la variété AN 10 K sans point,

*Du 3. Messidor an 6.
Le Directeur de la monnaie de
Bordeaux envoie un mémoire
instructif pour se justifier
des calomnies de son accusateur
et prie l'administration de
le lire avec attention pour
en apprécier les vérités qui
en font la base.*

*Du 12 Messidor an 6.
Nous avons reçu avec votre lettre du 3 de ce mois les
exemplaires du mémoire instructif qui y étaient joints.
Nous l'avons lu avec intérêt, et nous faisons des vœux
bien sincères pour que la nouvelle dénonciation du
Citoyen Rauret éprouve le même sort que les précédentes.*



*Du 8 floréal an 9.
N. v. envoyons quatre mémoires de fournitures
d'huile pour le service de la Monnaie de Bordeaux,
pendant les années 5, 6, 7, et 8. N. v. invitons
à les examiner et à vous mander si vous pensez
que cette consommation, qui nous paraît exorbitante
a pu avoir lieu. N. v. observons qu'il a été frappé
pendant le cours des dites années 10 470 340 pièces
de cuivre, et 45 405 pièces d'argent en 72 délivrances.*

LES UF SOUS L'ATELIER DE BORDEAUX

De l'huile dans les rouages ou de l'huile sur le feu...

connue à un seul exemplaire (cf Trésor II : F6_300_4).

On peut penser de prime abord que la position de la date est très aléatoire et fait partie de la latitude artisanale de la gravure des coins. En regardant de plus près, il n'en est rien.

On peut distinguer pour les UF deux positions de millésime :

- cas 1 : le L de L'AN est positionné juste au niveau du R de FRANCS

- cas 2 : le L de L'AN est positionné à gauche du R de FRANCS

Le cas 1 est le mode normal pour l'an 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11. Le cas 2 est le mode normal pour l'an 10. Ce besoin de décaler vers la gauche le début de démarrage du millésime s'explique très bien de par la largeur importante que prend le 0.

Et maintenant examinons les contre-exemples à cet usage normal c'est-à-dire les cas de décentrage. Après avoir étudié au peigne fin un fonds photographique de 800 UF, on note :

- aucun contre-exemple pour l'an 4, 5, 6, 7, 8 et 9

- 4 contre-exemples pour l'an 10 : les F6_288_61 (AN 10 Q sans point après la date) et les F6_300_3 (AN 10 K) et F6_300_4 (AN 10 K) étaient déjà bien connus. Ils présentent une date décentrée

à droite ce qui entraîne un point *in extremis* ou son absence. Depuis la sortie du FRANC VI, nous avons en plus trouvé un exemplaire en F288 pour l'AN 10 A.

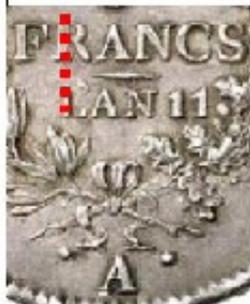
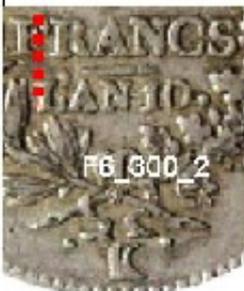
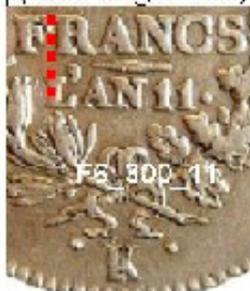
- Concernant l'an 11, le cas de décentrage à droite référencé dans le FRANC VI, l'AN 11 A (F6_300_7) n'en est pas vraiment un. Il s'agit plus d'une légère variation dans la latitude artisanale. Cette ligne devra être supprimée dans le FRANC VII.

En revanche, 3 vrais cas de décentrage existent pour l'an 11 : AN 11 A, AN 11 Q et AN 11 K. Il est à noter que ces cas de décentrage pour Paris et Perpignan semblent peu courants. En revanche pour Bordeaux, tous les exemplaires vus sont décentrés. Il ne semble pas exister de AN 11 K en mode normal !

À ce stade, il est intéressant de consulter le registre d'Augustin Dupré pour la fabrication des coins :

On comprend mieux ainsi ce qui s'est passé :
 - Après avoir passé 6 ans à fabriquer des coins avec une position du L (de L'AN) sous le R (de FRANCS), il est assez logique, du fait de l'habitude, que les premiers coins de l'an 10 l'ont été avec ce même mode, ce qui a amené aux variantes décentrées de l'AN 10. Vu le registre, on pourrait s'attendre à découvrir d'autres variantes de décentrage



Position du L de L'AN Par rapport au R de FRANCS	An 4 à AN 9	An 10	An 11
L et R sont alignés verticalement	Date bien centrée 	Date décentrée (vers la droite)  F6_300_3 F6_300_4	Date bien centrée 
L à gauche du R	inexistant	Date bien centrée  F6_300_2	Date décentrée (vers la gauche)  F6_300_11

LES UF SOUS L'ATELIER DE BORDEAUX

De l'huile dans les rouages ou de

à droite pour l'AN 10.

Le phénomène inverse a dû également se produire : après avoir passé un an à fabriquer des coins avec une position du L (de L'AN) à gauche du R (de FRANCS), il n'est pas illogique que les premiers coins de l'AN 11 l'ont été à ce mode. C'est justement 2 coins de l'an 11 A et 5 coins de l'an 11 K qui ont démarré la fabrication de Dupré... Là aussi, on peut s'attendre à découvrir d'autres variantes de décentrage à gauche pour l'AN 11.

Pour finir examinons le seul cas de surcharge ayant eu lieu après l'an 9 : l'AN 10/6 T.

Comment cette pièce peut-elle être bien centrée alors que le mode normal en l'an 6 correspond à la lettre L alignée sous la lettre R ?

Décidément les UF regorgent d'énigmes !!

Philippe THERET - ADF n° 481 - <http://www.union-et-force.com> - contact : unionetforce@free.fr



SOS PASCALS !

Le 28 février 2007 est la dernière échéance pour faire rembourser vos Pascals à la Banque de France pour 76,22 €



Si l'on en juge dans les catalogues PM spécialisés France et sur la boutique BILLETS, le destin des démonétisés précédents n'a pas toujours été de conserver leur valeur faciale, loin de là !

N'est pas un *surchargé* qui veut !

N'hésitez pas à passer nous voir à cgb avec vos vieux billets, Pascals et autres, nous vous proposerons leur prix s'ils valent plus que leur faciale et vous indiquerons le chemin de la Banque de France, en bas de la rue Vivienne, si, hélas, ils n'ont pas cet honneur.

D'une manière générale, les exemplaires non neufs de ce billet qui a été largement thésaurisé, et que l'on retrouvera encore longtemps dans les ouvertures de coffres après décès, doivent être vite remboursés. Attention, la Banque de France ferme au public à 15 heures 30, venez tôt !

AN 10

22 Fructidor	09/09/1801	10
22 Fructidor	09/09/1801	10
3 complement	20/09/1801	4
3 complém	20/09/1801	4
3 complement.	20/09/1801	2
3 complém	20/09/1801	4
4 Frimaire	25/11/1801	2
8 Nivose	29/12/1801	4
6 Pluviose	26/01/1802	3
2 Ventose	21/02/1802	5
8 Germinal	29/03/1802	7
12 Thermidor	31/07/1802	5
28 Thermidor	16/08/1802	7,5

AN 11

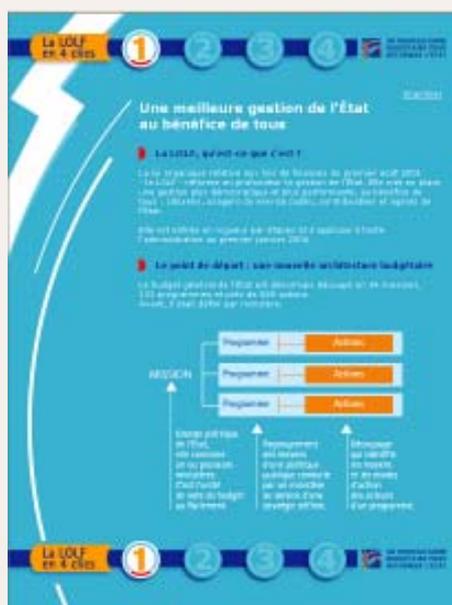
A	23 Fructidor	10/09/1802	2
K	29 Fructidor	16/09/1802	5
A	2 Vendémiaire	24/02/1802	4
A	5 Vendémiaire	07/03/1802	3
L	17 Vendémiaire	09/03/1802	4
MA	17 Vendémiaire	09/03/1802	2
Q	17 Vendémiaire	09/10/1802	5
A	21 Vendémiaire	13/03/1802	2
A	29 Vendémiaire	21/03/1802	2,5
MA	2 Brumaire	25/03/1802	1,5
L	7 Brumaire	29/03/1802	2,5
C	7 Brumaire	29/03/1802	3
A	8 Brumaire	30/03/1802	3,5
K	15 Brumaire	06/04/1802	3,5
A	28 Brumaire	19/04/1802	
A	5 Frimaire	27/04/1802	8
MA	5 Nivose	29/12/1802	2
A	5 Germinal	29/03/1802	1,5
MA	5 Germinal	29/03/1803	3

Le changement de statut de la Monnaie de Paris (art.18 du Projet de Loi de Finances 2007)

Le projet de loi de finances 2007 envisage de modifier le statut juridique de la Monnaie de Paris. Celle-ci était jusqu'à présent une administration centrale du Minefi (Ministère de l'économie). La nouvelle loi de finances modifie son statut pour qu'elle devienne un EPIC c'est-à-dire un *Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial*. Le passage à un statut de Société Anonyme à capital public (susceptible de faire l'objet d'une privatisation par la suite) avait été un temps envisagé, puis a été rejeté. La rentabilité de l'activité de la MdP est encore trop fragile pour envisager un statut relevant du droit commercial et à terme faisant appel aux capitaux privés pour assurer l'activité de l'Hôtel des Monnaies françaises.



La raison officielle de ce changement de statut tient au fait que la MdP réalise des recettes commerciales (ventes de monnaies de circulation émises pour le compte d'États tiers et de monnaies commémoratives françaises ou étrangères).



La réalisation de recettes commerciales est incompatible avec les dispositions de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), qui régit désormais l'élaboration du budget de l'État.

Le changement de statut de la MdP n'est cependant pas sans conséquence pour le petit monde des collectionneurs.

1/ Sur l'accès à l'information sur l'activité de la MDP (programme de frappe, montant et répartition des recettes régaliennes et commerciales...):

Le budget annexe relatif à la MdP disparaît puisqu'un EPIC est une entité dotée d'une personnalité propre et dont la gestion obéit pour l'essentiel aux règles comptables applicables à toute société commerciale. L'activité de la MdP n'aura plus aucun lien avec le budget de l'État. L'Assemblée Nationale et le Sénat ne rédigeront donc plus de rapports sur son activité dans le cadre de la préparation du budget de l'État. Les collectionneurs perdent là une source d'information sûre, ne serait-ce que le programme de frappe de l'année prochaine.



Désormais la MdP pourra ne communiquer que ce sur quoi elle voudra effectivement communiquer. Elle reste certes soumise au contrôle de la Cour des Comptes et ponctuellement, les rapports annuels de celle-ci peuvent fournir des informations sur l'activité de la MdP.

2/ La perte du monopole de la MdP pour la frappe des pièces pour collectionneurs :

La fin de ce monopole résulte de la rédaction de l'article L121 - 2 du code monétaire et financier, modifié par le projet de loi de finances 2007. Cet article dispose en effet que l'EPIC MdP conserve le monopole de la frappe « des pièces métalliques ayant cours légal, pouvoir libératoire et destinées à la circulation ». Cette formule appelle deux observations :

2.1/ Perte de monopole sur la frappe des pièces non circulantes (commémoratives) : La MdP n'ayant plus le monopole de la frappe de ces pièces, elle sera mise en concurrence avec d'autres Hôtels des monnaies, donc avec l'étranger.

La Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique (DGTPE), qui décide de la frappe des monnaies ayant pouvoir libératoire et cours légal, devra respecter sur ce point le code des marchés publics.

À l'avenir, on pourrait voir une monnaie commémorative française frappée par la Mint finlandaise ou belge (quand on voit la qualité des coffrets BE 2005 et 2006 émis par ce pays, cela fait frémir... mais pas de plaisir). Qu'en est-il dans ce cas de la politique développée par la MdP de centrer l'émission de ses commémoratives autour de sept thèmes annuels récurrents ? Certes, cette politique était concertée avec la DGTPE, mais sera-t-elle maintenue dans ce nouveau contexte libéral qui entoure l'émission des monnaies commémoratives ?

2.2/ Quelle est la nature des sets de pièces de circulation pour collectionneurs :



Le nouveau texte de loi fait référence aux pièces destinées à la circulation.

Pour ce qui concerne les coffrets BE annuels contenant la série de 1 cent à 2 euros, l'usage de flans polis semble les exclure des pièces destinées à la circulation. La spécificité des flans utilisés en fait par nature des objets de collection.

En ce qui concerne les coffrets BU, la situation est plus floue. Dans beaucoup de pays, les pièces qui remplissent les coffrets de qualité BU ont été frappées avec les mêmes coins et dans les mêmes conditions que les pièces de circulation. C'est donc le conditionnement et éventuellement l'adjonction d'une pièce ou d'une médaille non circulante qui en fait un objet de collection. En France, les monnaies BU sont techniquement des monnaies de circulation.

Sur le plan statistique, les coupures contenues dans les coffrets BU ou BE et correspondant à des coupures non émises pour la circulation au titre de l'année considérée ne figuraient pas dans les statistiques des monnaies de circulation

Le changement de statut de la Monnaie de Paris (art.18 du Projet de Loi de Finances 2007)

frappées par la MdP. Les coupures contenues dans les coffrets pour collectionneurs n'étaient donc pas assimilées de ce point de vue à des monnaies « destinées à la circulation » mais bien comme des pièces non circulantes pour collectionneurs. Ainsi, le programme de frappe 2006 ne prévoit pas la frappe de coupure de 2 euro mais 90 000 coffrets BU et 10 000 coffrets BE contenant cette coupure ont été émis au titre de ce millésime par la MdP.

Dès lors que l'on considère ces émissions comme des pièces pour collectionneurs non circulantes, quels seront les impacts exacts de la perte du monopole de la MdP pour les collectionneurs ?

La politique de raréfaction des sets pour collectionneurs (bien que relative) sera-t-elle maintenue ou amplifiée ? Aurons-nous au contraire droit à des émissions pléthoriques comme par le passé ?

3/ Les effets du changement de statut de la MdP sur son activité :

3.1/ Le redémarrage de la fabrication de flans par la MdP est envisagé :

Il est envisagé de développer à nouveau au sein de l'EPIC MdP une activité de fabrication de flans. Actuellement 100 % des flans frappés par la MdP sont achetés aux USA ou en Allemagne, bien que la MdP ait fait l'acquisition d'une presse d'une valeur de 7,5 millions d'euros et d'une chaîne de fabrication qui ne sont pas utilisées à l'heure actuelle (cf. Intervention de M. Carcenac, rapporteur de l'Assemblée Nationale devant la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale). Ce redémarrage est envisagé sous réserve de rentabilité de cette activité au sein de l'EPIC. Concernant la rentabilité éventuelle de cette activité, il semble très peu probable qu'une installation à l'échelle française puisse rivaliser avec les économies d'échelle permises par des installations étrangères à l'échelle de la planète. Les flans étrangers devraient rester moins chers, même transport inclus.

3.2/ Transfert de biens et de droits au profit de l'EPIC MdP :

L'EPIC MdP intègre dans son domaine privé tous les équipements de Paris ainsi que l'établissement de Pessac dans son ensemble. Il peut librement les aliéner c'est-à-dire les vendre, les mettre en location gérance ou en « lease back » pour se refinancer si besoin est... (le lease-back est une technique d'amélioration des liquidités qui consiste à sortir du bilan un bien immobilier en le vendant à une institution financière, puis à le louer immédiatement à cette institution. On récupère ainsi un important capital disponible en ayant un simple loyer à payer).



Les collections de monnaies du Musée de la Monnaie intègrent le domaine public de l'EPIC. Elles restent donc non librement aliénables. L'EPIC MdP ne pourrait pas les vendre, par exemple, pour résorber un éventuel déficit d'exploitation. Cet aménagement est compréhensible car c'est une partie de notre patrimoine national. Pourtant, pourquoi ne pas transférer à terme ces collections au Cabinet des monnaies et médailles, pour une gestion centralisée des collections numismatiques nationales ?

L'Hôtel des Monnaies, le *Quai Conti* reste la propriété de l'État qui le met gratuitement à disposition de l'EPIC, soit une économie de loyer pour la MdP évaluée à 7 millions d'euros par an.

À noter que les monnaies de circulation sont toujours achetées par le Trésor selon un prix de cession pré-établi. Ceci combiné au monopole de la MdP pour ces monnaies

destinées à la circulation permet en fait de subventionner indirectement l'activité de l'EPIC comme le relève justement le rapporteur du Sénat.

Conclusion :

Le changement de statut de la MdP entraîne donc des conséquences multiples qui ne seront pas sans influence sur notre numismatique.

Cependant, le poids des recettes liées à la vente de monnaies de collection n'est pas négligeable. Les recettes commerciales correspondantes pour 2006 sont estimées à onze millions d'euros. La frappe de monnaies de circulation pour des pays tiers atteint 10,5 millions d'euros pour 2006. Les recettes glanées auprès des collectionneurs représentent donc plus de 50 % du chiffre d'affaire commercial réalisé par le futur EPIC MdP.

Or, force est de constater que la MdP s'est pour l'instant plus préoccupée des marchés internationaux de frappe de monnaies de circulation qu'au marché des collectionneurs d'euros. Quand on voit le poids que représente ce secteur dans ses recettes commerciales, et compte tenu du gel partiel de l'activité régaliennne et des recettes afférentes (du fait du niveau excessif des stocks de coupures destinées à la

circulation), il semblerait légitime que la MdP se soucie enfin de dynamiser ce secteur. À défaut, la perte d'engouement du public et des collectionneurs pour les pièces non circulantes aura un impact immédiat sur son résultat d'exploitation.

À l'heure actuelle, la MdP a précisé que le programme de frappe global pour 2007 et 2008 devrait être de l'ordre de 800 millions de pièces maximum. Le niveau des programmes 2007 et 2008 s'aligne donc sur celui de 2006.

La MdP prévoit de frapper à nouveau des coupures de 20 cent en 2007. Compte tenu du niveau des stocks, elle ne frapperait pas de coupure de 2 euro avant 2011, de 50 cent avant 2028 et de 1 euro avant... 2048.

Fabrice ROLLAND
AD€255

**COMMANDE GROUPEE 15 :
RECORD BATTU !**

Un nouveau record a été battu : celui du nombre de commandes, avec pas moins de 152 enregistrées !

Le tout pour un total de :

141 BU Belgique 2006

161 BU Finlande 2006 II

193 pièces de 2 euro commémorative Finlande 2006.

Compte tenu de l'engouement des ADE pour ces commandes groupées qui leur permettent d'avoir les nouveautés à « prix usine », un problème risqué d'apparaître, à savoir que le nombre estimé soit largement dépassé et que le fournisseur qui a offert le prix le plus bas soit au final dépassé par la taille de la commande. Le bureau réfléchit mais ne trouve pas de solution miracle pour l'instant...

BE BELGIQUE

Nous recevons de nombreuses plaintes de lecteurs concernant la qualité des BE belges avec toute une litanie de reproches : petits chocs, petites rayures et, comble d'abomination, empreintes de doigts !

En clair, pour acheter un BE belge, n'utilisez pas la vente par correspondance, achetez coffret en main après avoir tout vérifié. Il doit quand même y en avoir de « normaux » !

FILM FORMIDABLE !

Même si vous ne parlez pas allemand, ne ratez sous aucun prétexte le meilleur film que nous ayons jamais vu sur la fabrication des euros :

http://www.prosieben.de/lifestyle_magazine/galileo/videoarchiv/popup_video/32215/index.php?ausgabe=play&rate=hi&video=/lifestyle_magazine/galileo/videoarchiv/popup_video/32215/



Non seulement on y voit des tonnes d'euros tels que l'on n'a guère l'habitude d'en voir, transportés par des chariots

élévateurs mais on attrape au passage quelques images que l'on ne voit jamais : la préparation des couleurs, avec un mélangeur qui fait penser à celui d'un fabricant de glaces, les feuilles vierges avec simplement leur bande holographique...

Et pour tous les amateurs de fautes, on peut penser qu'ils vont verser quelques larmes de voir des fautes passés au broyeur par bacs entiers sans pouvoir les répertorier...



Voyons, si les fautes sortaient des imprimeries sans être détruits, ils n'auraient aucun intérêt de collection !

500 !

Le cap des 500 adhérents a été franchi dans le courant du mois. Alors que les activités de l'association sont toujours plus nombreuses, un nouvel assistant est désormais délégué à l'événementiel et au rédactionnel : Fabrice Rolland, ADE 255. Tout cela encourage l'équipe dans ses projets... et ils sont nombreux ! Dans les jours à venir, une nouvelle rubrique

présentera l'évolution de l'adoption de l'euro dans les pays dernièrement entrés. D'ici fin décembre, une mise à jour complète du catalogue euro sera effectuée. Si vous n'êtes pas encore membre, c'est le moment d'adhérer : http://www.amisdeleuro.org/devenir_membre.htm ! La cotisation de 10 euros est valable jusqu'au 31 décembre 2007.

La Monnaie et les canards, suite

Cet extrait du Canard de la deuxième semaine de décembre présente, avec l'esprit bien particulier de ce volatile, une mauvaise nouvelle pour la Monnaie : la perte d'une grande partie de sa surface utile. Il est d'ailleurs miraculeux qu'un établissement industriel ait pu perdurer si longtemps sur un site parisien où le mètre carré est aussi cher.

Espérons, concernant la deuxième partie des mauvaises nouvelles, que les résultats économiques à venir de la Monnaie justifieront son maintien dans les lieux, au moins pour ce que l'Institut n'aura pas récupéré !

Car il ne faut pas se faire d'illusions : si depuis trente ans les activités de la Monnaie (hors activité industrielle de Pessac), au lieu de faire fuir les acheteurs de monnaies de collection, avaient créé un vaste public de passionnés, personne ne penserait affecter ces terrains et immeubles à autre chose que leur destination biséculaire. Malheureusement, on ne refait pas l'histoire et trente ans d'erreurs ne s'effacent pas en quatre ans d'efforts.

Pourtant, pourquoi installer dans ces locaux historiques des institutions qui n'y ont rien à faire et pourraient aller s'installer ailleurs ? La République ne manque quand même pas de palais ! Espérons en l'EPIC, en un nouveau souffle et en de nouvelles équipes commerciales et artistiques...

Michel PRIEUR

Par ici la monnaie !

GABRIEL DE BROGLIE, ci-devant prince et actuel chancelier de l'Institut de France, poursuit un vrai combat d'avant-garde. Avec l'appui de Sarkozy, du Sénat et de Bercy, Sa Seigneurie entend récupérer un lopin confisqué à l'Institut par les révolutionnaires en 1796. La précieuse parcelle jouxte le palais du quai de Conti, où sont hébergées les cinq académies.

Le Prince et certains académiciens n'ont jamais accepté que ces 1 200 m², connus sous le nom de « terrain de l'an IV » (pour 1796), accueillent depuis plus de deux siècles une annexe de la Monnaie de Paris. Circonstance aggravante : les lieux sont occupés aujourd'hui par les héritiers des sans-culottes. Deux cents ouvriers y sont installés pour frapper des médailles commémoratives sous les fenêtres princières.

Appuyé par de nombreux académiciens, Gabriel de Broglie vient de remporter une première victoire sur les manants. Le Sénat, sur la proposition du sé-

nateur Marini, a voté le 27 novembre un amendement à la loi de finances : il prévoit que les 1 200 m² sont désormais affectés à l'Institut de France.

Reste à faire déguerpir les frappeurs de médailles. Le précédent chancelier, Pierre Messmer, avait, en juin 2004, obtenu de Sarkozy (alors ministre de l'Economie et des Finances) la promesse de transférer en banlieue l'atelier des médailles en 2010. Le ministre du Budget, Jean-François Copé, vient de confirmer par écrit à Gabriel de Broglie que « cet engagement sera pleinement respecté ».

Un déménagement peut en cacher un autre : en 2010, l'historique Hôtel de la Monnaie, situé lui aussi quai de Conti (et à côté de la fameuse parcelle de l'an IV), devra également fermer ses portes. Les magistrats de la Cour de cassation et ceux de la Cour de justice de la République se disputent déjà le droit d'occuper ces bureaux dorés. Et de priver la Monnaie de ses pièces.

H. L.

BILLETS



LE 5 LIVRES GEORGE BEST : UN SUCCÈS INCROYABLE

LES COMPTES

Queues et files d'attente devant les guichets des banques, un million de billets de 5 livres dispersés dans la population, à la faciale, mais qui ne seront probablement jamais ni dépensés, ni échangés. Qui a dit que le public ne s'intéressait pas aux émissions commémoratives ?

Le système anglais a cet avantage que les traditions y ont force de loi... pas comme en France où un terrain réquisitionné sous la Révolution peut être réclamé aujourd'hui par les descendants de ses légitimes propriétaires...

De ce fait, outre la Banque d'Angleterre, un certain nombre de banques anglaises ont droit d'émettre monnaie, et ce depuis des lustres. En France aussi, nous eûmes les Banques de Rouen, Bordeaux, Savoie, Lille... pour ne citer que celles dont on a retrouvé épreuves, essais, annulés, projets, voire, comme pour la Banque de Lille, faux pour servir.

Voici donc comment l'Ulster Bank Limited (qui, bien qu'Irlandaise, est du Nord et émet

donc des livres Sterling) a réalisé ce qui me semble être le premier billet commémoratif à sujet contemporain de l'histoire de l'Europe.

Allez sur google pour faire connaissance avec George Best si vous n'êtes pas fan de football, il semble que ce joueur, aujourd'hui décédé, ait marqué son époque tant par son style de jeu que par sa personnalité flamboyante....

Certes, cela ne ressemble guère à un billet de banque... tant que vous ne l'avez pas retourné :



l'avers est le modèle standard du 5 livres avec toutes les références d'identification et signes de sécurité nécessaires.

Entre les frais d'impression, ceux du marketing et de communication, et sachant que le «chiffre d'affaires» correspond à la faciale, on peut raisonnablement chiffrer le bénéfice de l'opération, pour la banque émettrice, à cinquante millions d'euros. En une seule journée, certes de folie, aux caisses, beau résultat !

Bien entendu, en termes comptables purs, le bénéfice est en réalité seulement des intérêts sur cette somme qui est, théoriquement, due par la banque puisque chacun de ces billets peut lui être retourné pour échange. Mais qui va rapporter ces billets ? Probablement personne. Donc on trouve la cerise sur le gâteau, ce bénéfice ne sera jamais imposable puisqu'il restera indéfiniment dans les comptes parmi les sommes dues.

Peu de chance de voir un tel billet commémoratif chez nous : jamais la BCE ne considèrera que 50 millions d'euros valent la peine de briser, fût-il d'un seul côté, l'identité des billets de la gamme.

POURQUOI CE SUCCÈS ?

Deux ingrédients convenablement dosés, le sujet et la quantité émise.

Le sujet ? Depuis que nous avons des témoignages historiques de sociétés humaines raisonnablement organisées, nous savons que la fascination des peuples pour les dieux du stade ne faiblit jamais. Suétone, dans l'un de ses courriers, s'afflige à Rome du nombre de fanatiques de courses de chars qui connaissent par cœur les noms des auriges, leurs performances, leurs surnoms, leurs maîtresses...



Quand vous admirez un tétradrachme de Philippe et que vous en considérez le revers au cheval, vous regardez très probablement une commémorative de la victoire des chevaux de Philippe de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, aux Jeux Olympiques de 356 A.C.

Certes, l'Ulster Bank et un footballeur n'ont pas le chic historique de Néron ou d'Alexandre, mais le principe est rigoureusement le même.

Bien entendu, on peut envisager de très nombreux sujets de commémoratives à succès sans se limiter forcément à des sportifs.

Si l'on ne peut pas être sûrs des sujets qui vont plaire, il y a des sujets où l'on peut être certains par avance qu'ils n'auront aucun succès.

Lorsque le Trésor américain frappe pour remplacer les billets d'un dollar une pièce à l'effigie de Susan B. Anthony, héroïne féministe, les sept cent millions de pièces, ou peu s'en faut, sont toujours dans les caisses fédérales...

On peut aussi prévoir que si le sujet de la 2 euro commémorative française est bien le 25^e anniversaire de l'abolition de la peine de mort... ces pièces ne rencontreront absolument aucun intérêt sauf auprès des quelques dizaines de milliers de collectionneurs européens qui « font » la série des 2 euros commémoratifs.

Essayer de gaver le consommateur en lui donnant des leçons de politiquement correct, c'est enclencher la machine à perdre. Pourquoi cet acharnement à ne pas tenir compte des goûts du public ? Incompréhensible. Le jacobinisme, peut être ? Une suggestion de sujet pour remplacer ce cataplasme sur la peine de mort ? Bien sûr : les sapeurs-pompiers. C'est politiquement correct (*pas comme la pièce vendue à 600.000 exemplaires par la US Mint et consacrée au corps des Marines*), c'est populaire, il n'y aura pas de droits indirects à payer et le sujet peut donner lieu à une intéressante composition pour peu que l'on trouve un artiste doué.

Après le sujet, le deuxième ingrédient : la quantité fabriquée.

Elle est, compte tenu du sujet et de son caractère international, très faible à un million de billets. Aucun risque de les voir revenir...

Mieux, les acheteurs ne sont pas seulement les collectionneurs mais il s'agit d'un sujet vraiment populaire, qui touche donc tout le monde : le sujet de rêve...

100 € état des lieux

LETTRE	IMPRIMEUR	SIGNATURE	PLAQUES VUES
L	Finlande	D	W. Duisenberg 001-002
L	Finlande	H	J.C. Trichet 001-002 (rare)
M	Portugal	P	W. Duisenberg 005
N	Autriche	F	W. Duisenberg 001-002
N	Autriche	F	J.C. Trichet 002-003
P	Pays Bas	G	W. Duisenberg 001-002-003
S	Italie	J	W. Duisenberg 001 à 010
S	Italie	J	J.C. Trichet 011-012-013
T	Irlande	K	W. Duisenberg 001
U	France	E	W. Duisenberg 001
U	France	P	W. Duisenberg 006-007
V	Espagne	M	W. Duisenberg 001-002
X	Allemagne	P	W. Duisenberg 001 à 005-007
Y	Grèce	G	W. Duisenberg 006
Y	Grèce	P	W. Duisenberg 005
Z	Belgique	T	W. Duisenberg 001

JUSTICE ET BILLETS



Importante décision aux USA qui pourrait changer complètement la gamme des billets US. Ceux-ci, pratiquement inchangés à quelques détails près depuis 1928, année de la création des « *small-size notes* » ont en effet été attaqués par les associations d'handicapés.

Qui ont gagné.

On lit dans un communiqué de l'AFP : WASHINGTON (AFP) - *Un tribunal fédéral a imposé au gouvernement américain de revoir la taille et la texture de ses billets de banque, dont l'uniformité est jugée discriminatoire pour les aveugles, a-t-on appris mercredi de source judiciaire.*

"Sur les 180 pays dans le monde qui émettent de la monnaie papier, seuls les États-Unis impriment des billets identiques en taille et en couleur, quelle que soit leur dénomination", a fait valoir le juge de première instance James Robertson, dans une décision rendue mardi.

"L'incapacité du département du Trésor à concevoir et produire des billets qui puissent être aisément différenciés par les aveugles et les individus à vision réduite viole l'article 504 de la Loi sur la réadaptation", a-t-il ajouté. Le juge a donné 10 jours au gouvernement pour trouver une solution à ce problème.

Le Conseil américain des aveugles, à l'origine de la procédure, a proposé plusieurs solutions, dont l'impression de billets de différentes tailles et l'ajout de motifs en relief.

L'administration a également affirmé que la sophistication grandissante des techniques de contrefaçons "compliquait de façon significative l'ajout d'un élément tactile sur la monnaie américaine", selon le jugement. Toute modification "soudaine ou drastique" de la forme des billets pourrait également nuire à la reconnaissance et au statut de "monnaie d'échange commune dans le monde" du dollar, a-t-il estimé. Mais c'est l'argument financier qui prédomine dans la défense du gouvernement, selon le jugement.

Les modifications demandées par les plaignants entraîneraient "des charges financières et administratives indues", estime l'État, qui les évalue à plusieurs centaines de millions de dollars.

Note du mauvais esprit de service : un tel changement drastique pourrait faire les affaires des services de lutte contre le blanchiment, obligeant les milliards de dollars d'argent noir en liquide à sortir de leurs cachettes... tant aux USA que dans le Tiers-Monde... un beau remue-coffres en perspective !

AMIS DU FRANC : VOTIS X MULTIS

Le président des ADF est devenu fou ou il confond les ADF avec les ADR !

Non, à l'aube de cette nouvelle année, nous vous souhaitons au nom du Bureau, pour vous et les membres de vos familles une bonne et heureuse année 2007.

En effet les AMIS DU FRANC fêtent cette année leur DIX ANS d'existence (déclarée le 2 août 1997). Nous commémorerons dignement cet anniversaire avec les bougies d'usage et préparerons, comme le faisaient les Romains il y a XX siècles, notre Association pour les dix prochaines années.

2007 est une année importante puisque c'est celle de la publication du FRANC, le VII, et qui entre lui dans sa douzième année d'existence.

Depuis dix ans, un travail considérable a été accompli, continuons !

ADF : Adhésion simple pour 2007 : 10€ ;
Membre à vie : 150€

Laurent SCHMITT, président (ADF 43)

AMIS DES ROMAINES : PAS DE THUNES !

Le président des ADR est devenu fou ou il confond les ADR avec les ADF !

Au nom du Bureau, nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2007 à tous les membres (encore trop peu nombreux) ainsi qu'à leur famille.

Les AMIS DES ROMAINES existent officiellement depuis le 9 novembre 2006. Toutes les cotisations versées au titre de l'année 2006 sont prorogées pour 2007. Venez nous rejoindre très nombreux, nous sommes déjà 40 inscrits !

En attendant la mise en place du site, nous avons déjà commencé à travailler. Nous avons besoin d'aurei ou de deniers, adhérez et partagez notre Passion !

ADR : Adhésion simple pour 2007 : 10€ ;
adhésion de soutien pour 2007 : 20€ ;
membre à vie : 150€

Laurent SCHMITT, président (ADR 007)

BILLET GRATTÉ

Cher Monsieur Prieur,

En lisant votre article sur ces faux billets écoulés dans les pays de l'Est afin d'abuser des gens qui voulaient placer leurs économies dans des monnaies fortes, j'ai pensé à la mésaventure arrivée en 1991, à un de mes amis.

En visite à Prague, où il venait d'arriver, il s'est fait aborder dans la rue par une personne qui lui proposa de changer des devises au noir. Comme il n'avait aucune idée de ce à quoi pouvait ressembler une couronne tchécoslovaque, il accepta de changer une somme importante qui devait couvrir ses frais de séjour. Est-il utile de dire quelle fut sa déception quand il essaya de régler sa note d'hôtel avec cette monnaie de singe !

Connaissant mon intérêt pour tout ce qui touche à la monnaie, il a consenti à m'en donner un exemplaire. Vous en trouverez la photographie en attache.



**POUR VOIR
LE VRAI
BILLET
CLIQUEZ ICI**

Le travail est grossier, un grattage et quelques traits au crayon à papier ont permis de changer le nom du pays émetteur de POLSKI en un étrange IcESKI faisant sans doute plus couleur locale. Le reste des « corrections » étant à l'avenant.

Je pense que c'est une pièce à verser au dossier. Peut-être peut-on imaginer qu'une victime de l'arnaque au 1000 Reichsmark aura cherché à se rattraper sur des touristes occidentaux au lendemain de la chute du rideau de fer ?

Amicalement, Paul Greissler

**À GARDER EN MÉMOIRE,
L'AVENIR N'ÉTANT ÉCRIT
NULLE PART...**

**UN CONTRÔLE DES CHANGES
EUROPÉEN ?**

Ambrose Evans-Pritchard écrivait récemment dans le Daily Telegraph de Londres : « Il y a quatre ans, une petite cellule au sein de la Commission européenne a reçu l'ordre de rédiger un rapport, à l'instigation de Paris, examinant la base juridique dans le cadre de la loi européenne pour [instaurer] des contrôles de change analogues à ceux qui existaient dans les années 1970. Elle a conclu que Bruxelles a le droit légitime de geler des flux de capitaux en provenance et à destination de l'UE, ou entre pays de l'UE, et que la décision pourrait être prise par une "majorité qualifiée" de ministres des Finances, laissant ainsi la Grande-Bretagne sans pouvoir de veto. L'un des auteurs m'a confié qu'il ne s'agissait pas d'un exercice abstrait. Il devait permettre à l'Europe d'enrayer la hausse de l'euro au cas où le dollar subirait une chute libre. L'argument fondamental consiste à dire qu'il ne faut pas permettre à Washington d'exporter les conséquences de ses propres politiques de dépenses en procédant à une dévaluation compétitive. ».

En clair, à une autre échelle, celle du continent, nous pouvons de nouveau nous trouver dans une situation qui rappellera, pour les anciens, celles du socialisme triomphant des premières années 80.

HÔTEL PARIS EST (dans la Gare de l'Est)
4, rue du 8 Mai 1945
75010 PARIS

**XXV^{ème} Salon
du Papier-Monnaie**

3 février 2007

Organisé par l'A.F.E.P <http://www.papier-monnaie.com/>
e-mail : contact@papier-monnaie.com

l'Association Française pour l'Etude du Papier-Monnaie - 6, place d'Italie - 75013 PARIS

Voir des monnaies : le musée Correr de Venise

Je me suis toujours interrogé sur la présence ou plutôt l'absence de monnaies dans les musées que ce soit des musées archéologiques, des musées des Beaux-Arts ou des musées spécialisés sur les usages et traditions populaires.

Comment peut-on traiter d'art gaulois sans monnaie gauloise alors que les monnaies gauloises sont sans doute l'ultime quintessence de l'art gaulois ? Comment parler du quotidien sans traiter du principal outil d'échange économique que constitue la monnaie ?



Lors d'un séjour à Venise, j'ai eu le plaisir de découvrir dans le musée Correr une salle entièrement consacrée à la numismatique vénitienne. La collection a été constituée en partie par Teodoro Correr (1750-1830), patricien issu d'une vieille famille de la noblesse vénitienne. Collectionneur passionné, sa collection sera le début d'une collection spécialisée sur l'histoire de Venise. Le musée Correr est situé dans l'aile Napoléon de la Procuratie neuve et ferme le côté Ouest de la place S^t Marc.



La collection monétaire est constituée de monnaies vénitiennes, de médailles et de monnaies en usage dans les possessions maritimes, dont Candie (la Crète).



Les monnaies de tous métaux sont présentées sous plusieurs vitrines par ordre chronologique et classées par législature donc par nom de doge, des origines jusqu'au dernier doge Ludovic Manin. La république aristocratique de Venise se méfiait énormément des risques de despotisme voire de dictature. Les règles complexes du système politique vénitien concernent aussi la monnaie. Les monnaies mentionnent le doge en fonction mais aucun portrait de doge n'est autorisé. Les seuls portraits figurent sur les médailles. Cependant, les médailles exposées n'ont rien d'officiel. Il s'agit de médailles



frappées essentiellement par la famille ou les proches du doge lors de son élection.



Cette salle rend donc un bel hommage aux monnayages purement vénitiens. En pratique, des monnayages existeront par la suite : monnayage provisoire à partir de 1797-1798, monnayage autrichien de 1798 à 1806, monnayage du Royaume d'Italie de 1806 à 1814 (Royaume de Napoléon), monnaies du Royaume de Lombardie Vénétie sous occupation autrichienne de 1814 à 1859, monnayage révolutionnaire vénitien en

1848-1849. Venise ruinée, marginalisée face à l'essor du Piémont et à la renaissance de Rome ferme alors son atelier monétaire, fin d'une histoire monétaire commencée en l'an 811.

Outil du formidable développement de Venise, la monnaie est un acteur essentiel de son histoire.

À deux pas, face au grand canal, est situé l'Hôtel de la Monnaie, la « Zecca » où est né le Zecchino, sequin d'or. L'emplacement de la « Zecca » est située au centre du pouvoir vénitien à côté du Palais Ducal et la Basilique S^t Marc, à l'endroit même où convergeaient les navires de commerce et de guerre. La Zecca abrite aujourd'hui une partie de la Bibliothèque nationale Marciana.

Laurent COMPAROT



CHERCHER DANS CGB.FR

CHERCHER UNE INFORMATION SUR LE SITE CGB.FR... FACILE !
UTILISEZ LES e-BOUTIQUES et GOOGLE...

Pour parler à chacun de ce qu'il connaît cet article aurait pu être décliné, sur le même principe, en plusieurs textes... antiques, celtiques, royales, modernes, jetons et médailles et thématiques.

Vous avez l'esprit ouvert, vous voulez apprendre à trouver l'information, transposez à votre domaine, même si vous ne collectionnez pas l'exemple choisi : la méthode est la même. Cet article vous donnera des idées pour votre spécialité, vous fera penser à des recherches que vous n'avez jamais osées, simplement parce que vous ne pensiez pas que cela soit possible.

Commençons par les e-boutiques
Ce sont les meilleures informations, contrairement aux archives, parce que ce sont de vrais prix, actuels et non pas la somme ridicule qu'aura réalisé l'objet de votre convoitise vendu dans MONNAIES I, par exemple...

Choisissez le bon mot clé de votre recherche... pour ne pas avoir trop de réponses.

Si vous cherchez un denier de César à l'éléphant, n'utilisez ni denier (plus de 1000 réponses), ni césar (encore plus de 1000 réponses), utilisez éléphant (40 réponses) et inscrivez éléphant dans la case recherche, à gauche de la page d'accueil des e-boutiques.

Une fois ces réponses trouvées, vous voyez que la machine a cherché pour vous des éléphants dans toutes les boutiques : vous allez au-dessus, dans le menu déroulant des boutiques, et vous cliquez sur ROME. Eh oui, c'est triste, pas de denier à l'éléphant à vendre en ce moment... il faudra fouiller les archives.

Si vous cherchez les essais français modernes en général, mettez *essai* dans la case recherche : 491 réponses, puis choisissez la boutique MODERNES, et vous avez la liste des 157 essais disponibles.

Mais, très souvent, la monnaie sur laquelle vous cherchez des informations n'est pas actuellement en vente dans les boutiques. Il va falloir fouiller les archives, donc utiliser google.

Vous connaissez tous Google. Non ? Alors :

www.google.fr et, pour tester une recherche, tapez votre propre nom dans le rectangle de recherche, faites un retour chariot (dans vingt ans, plus personne ne comprendra pourquoi on appelle cette touche « retour chariot » !) ou cliquez sur « chercher » et regardez les résultats.



Catastrophe ! À moins que vous vous appeliez Endymion Zlic, ou du genre, vous avez beaucoup trop de réponses pour en trouver une qui vous concerne. Exemple, avec Michel Prieur, il y a quand même 627.000 réponses.

C'est normal, Google indexe, c'est-à-dire met en ordre alphabétique par mots ou groupes de mots (en notant le lien sur la page où se trouve ce mot ou cette phrase), plus de huit milliards de pages. Sur cette quantité, il y a 141 millions de pages où se trouve le mot Michel, un million et demi pages où se trouve le mot Prieur et 627.000 où ces deux mots se trouvent dans la même page. Si, si. Vous pouvez vérifier en cliquant sur les réponses.

Que faire pour diminuer le nombre de réponses et avoir un résultat précis ? Faire une « recherche avancée ».

Car, si vous connaissez maintenant google, il vous reste à explorer la « recherche avancée ». Je suis désolé pour ceux qui connaissent mais l'expérience montre qu'au mieux un utilisateur de google sur dix maîtrise correctement les combines de la « recherche avancée ».

EXEMPLE : RECHERCHER DES INFORMATIONS SUR UNE MONNAIE ROMAINE !

Prenons un exemple. Vous vous intéressez aux pièces avec un revers représentant Mercure - c'est normal, vous êtes commerçant, c'est donc votre divinité tutélaire, et vous voulez savoir si c'est facile à trouver, ce que cela vaut, etc... et on vous propose un Postume au revers MERCURIO FELICI. pas mal, mais 300 €.. Comment

savoir si ce type vaut vraiment autant ? Chercher dans www.cgb.fr !

Première chose à faire : la boutique ROME, http://www.numishop.eu/boutique1.php?boutique=mo_rom. Là, écrivez MERCURIO dans le cadre de recherche en bas à gauche, cliquer OK, aucune réponse. Vérification avec MERCVRIO, le U écrit V, à la romaine, pas de réponse non plus. Il faut donc chercher dans les archives des ventes passées.

Trouver dans les ventes passées ? Facile avec Google ! Sur <http://www.google.fr/>, à droite du rectangle de recherche, cliquez sur « recherche avancée ».

Le programme vous ouvre plusieurs cadres.

Dans la première ligne, vous pouvez mettre tous les mots que vous voulez, le programme vous indiquera toutes les pages où apparaissent ces mots dans n'importe quel ordre. Là, nous allons mettre MERCURIO FELICI et cliquer sur « recherche google » : re-catastrophe, il y a 69.900 réponses avec tous les MERCURIO et tous les FELICI.

Nous allons donc utiliser la deuxième ligne, où vous pouvez mettre un groupe de mots et la machine vous indiquera toutes les pages où apparaît exactement ce groupe de mots, dans cet ordre. Nous allons donc y mettre MERCURIO FELICI pour trouver seulement ces deux mots dans cet ordre. Et là, 31 réponses seulement, dont <http://www.cgb.fr/monnaies/rome/r15/gb/monnaiesgb2b91.html?depart=102&nbfc=543>. Vendue en TTB+ à 120 € celle à 300 € est trop chère ! Vous avez un argument imparable pour faire baisser le prix ou en attendre une autre.

Certes, on aurait pu tricher et chercher directement MERCVRIO FELICI, avec le V romain, auquel cas, il y a 62 réponses, toutes concernant cette frappe mais peu en donnant un prix.

Autre méthode : le numéro de RIC ou de SEAR. On vous propose toujours une pièce pour votre collection dédiée à Mercure, et il s'agit, toujours pour 300 € d'un Numérien avec Mercure illustré au revers mais une légende standard PIETAS AUGG, et RIC 416. Que faire ?

Dans la boutique ROME, le mot PIETAS donne 145 réponses, et dans google, PIETAS, 436.000 réponses... PIETAS et Mercure, 910 réponses... La clé est d'utiliser le numéro de RIC en plus.

Soit dans la boutique www.cgb.fr, 416 donne 39 réponses en général et 7 pour ROME.

CHERCHER DANS CGB.FR (suite)



On trouve alors facilement un exemple, un superbe RIC 416 avec argenture presque complète. Le tout pour 95 € la cause est entendue, vous savez ce qu'il faut acheter. Vous auriez pu aussi chercher par google en recherche avancée avec les mots clés pietas mercure 416 (133 réponses) mais avec un raffinement très utile : le « afficher seulement les pages du site ou du domaine » en mettant cgb.fr dans cette ligne. La machine ne donnera alors que les réponses trouvées dans ce site, vous éviterez ainsi toutes les autres réponses. Extrêmement utile quand par malheur un mot de votre recherche correspond aussi au nom d'un joueur de football ou d'un chanteur. En cherchant uniquement dans cgb.fr, vous éliminez toutes les réponses qui ne relèvent pas de la numismatique.

Parfois vous cherchez une information qui ne se trouve pas dans cgb.fr, la biographie d'un personnage qui n'a pas frappé de monnaies, par exemple. Catastrophe, ce personnage porte le même nom qu'un golfeur célèbre, et vous allez avoir une centaine de milliers de réponses, celles que vous cherchez perdues en plein milieu.

Vous allez alors utiliser la dernière ligne, où la machine vous autorise à exclure des mots que vous ne voulez en aucun cas dans vos réponses. En mettant le mot «golf», un surnom du joueur, ..., vous allez éliminer toutes les réponses parasites pour ne plus avoir que ce qui vous intéresse.

Avoir une numismatique transparente impose que chacun puisse aller chercher une information, surtout un prix, facilement et rapidement. Sinon, il faut se fier au vendeur : si son intérêt à long terme devrait coïncider avec le vôtre, rares sont malheureusement ceux qui sont capables de dépasser leur intérêt à court terme : vous vendre le plus cher possible ce dont vous avez envie...

En utilisant google sur nos archives, vous trouvez des informations de comparaison : prix et descriptions, bien entendu, mais surtout des photos qui vous permettent de vous faire votre propre idée, mieux, de disposer d'arguments pour ramener le prix à un niveau plus juste... ou d'acheter chez nous, si meilleur rapport qualité/prix.

D'autres exemples....

Pour trouver des informations sur une monnaie gauloise, avant tout vérification sur la boutique gauloises, ensuite si échec recherche avancée google avec « afficher seulement les pages du site ou du domaine » en mettant cgb.fr dans cette ligne. Utilisez alors comme mots clés de recherche dans la première ligne le nom du peuple, le numéro de La Tour, le métal, la valeur faciale (potin, statère, drachme...) si le nom du peuple est en deux mots, les inscrire dans la deuxième ligne, afin que la machine ne cherche que cette suite exacte de mots.

Pour les royales, la première vérification est d'aller dans la boutique royale et d'utiliser les critères de tri. S'il faut se reporter aux archives, utilisez la recherche avancée google avec « afficher seulement les pages du site ou du domaine » en mettant cgb.fr dans cette ligne, puis utilisez comme mots clés de recherche dans la première ligne le nom de l'atelier, le millésime que vous recherchez et, selon la période, le numéro de type dans le Duplessy ou le Droulers. Sachant que toutes nos pièces royales sont classées avec l'un de ces deux livres, vous obtiendrez les informations sur les pièces de ce numéro de référence, de cette année et de cet atelier.



En modernes, une fois que vous avez vérifié si la boutique moderne ne présente pas la monnaie que vous cherchez, utilisez google avec le numéro de FRANC du type, le millésime et l'atelier. Vous pouvez aussi essayer avec le numéro de FRANC complet, sous la forme utilisée dans les catalogues F.XXX/YYYY mais les catalogues présents dans les archives n'ont pas tous été écrits dans la même édition du FRANC et des sous-numéros ont pu changer.

Même problème avec les billets : les

références Pick ne sont pas stables ; heureusement, les catalogues BILLETS ayant été réalisés par thématiques de pays, l'information y est facile à retrouver. en direct dans les archives du site. Ne pas oublier que certains pays et plusieurs ex-colonies ont fait l'objet de plusieurs catalogues. Ce qui n'a pas été vendu dans l'un est peut-être dans l'autre.

Pour retrouver un jeton, il suffit d'aller en recherche avancée google et d'écrire un ou deux mots de la légende du revers (rigoureusement à l'identique, y compris les U en V si nécessaire : les ordinateurs sont parfaitement idiots et si la question est mal posée, ne comptez pas sur une réponse... l'ordinateur, quand il ne comprend pas, ne répond pas).

Compte tenu de l'étendue des e-boutiques (en moyenne 30.000 objets à vendre en permanence) et des archives cgb, vous pouvez déjà trouver énormément de choses. Mais si vous êtes un collectionneur spécialisé, pensez à prendre le bon chemin : créez votre site spécialisé, contactez-nous pour monter un site partenaire avec nos images et archives.

Si le site cgb.fr, fouillé avec google, peut vous donner une information ponctuelle, seul un site spécialisé fournira non seulement un prix mais la justification de ce prix par les commentaires. Mieux, si vous ne trouvez pas votre monnaie, impossible de savoir si c'est un inédit rarissime ou simplement une pièce que nous n'avons jamais eue à vendre. En revanche, en consultant un site spécialisé, vous savez que l'auteur a épuisé toutes les sources d'information : votre inédit a toutes les chances de l'être vraiment. Le vrai service à rendre à la communauté des collectionneurs et à vous-même, c'est de lui fournir de quoi connaître votre domaine et surtout toutes les informations possibles : faire un site spécialisé. Le jour où vous vendrez votre collection, si vous n'avez intéressé personne à votre domaine, qui sera là pour miser sur vos monnaies ou billets ? Seulement des marchands décidés à payer le moins cher possible.

Michel PRIEUR
prieur@cgb.fr

PS : pour chercher un article du BN, même technique, tous les BN sont référencés dans google, utilisez la recherche avancée.

**Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises
Volume III – du Jura et des Alpes à la
façade atlantique** de Louis-Pol Delestrée et Marcel Tache, 176 pages et 32
planches avec près de 800 monnaies
illustrées en couleurs. LN59, 98 €

Après les deux premiers volumes de ce Nouvel Atlas, la dernière parution des éditions Commios a été présentée vendredi 15 décembre au public lors de sa sortie officielle, seulement deux jours après sa sortie des presses. Lors de sa présentation, L.-P. Delestrée s'est « justifié » de son projet de Nouvel Atlas en rendant hommage au travail de Dardel, le graveur des planches du LA TOUR, mais en donnant trois domaines dans lesquels cet ouvrage a été un frein au développement de la numismatique gauloise à partir de la fin du XIX^e siècle. La qualité incomparable du LA TOUR en 1892 a effectivement été un « alibi » derrière lequel certains se sont retranchés pour ne rien faire ;

1/ le principal reproche au LA TOUR est le manque de repère chronologique, certaines monnaies anciennes du III^e siècle se retrouvent à côté de monnaies pré-augustéennes. Il fit par la même occasion voler en éclat les clichés tels que la « monnaie de prestige ou votive » qui ne font qu'illustrer une méconnaissance et une incompréhension du monnayage et du contexte dans lequel il fut frappé.

2/ le second reproche concerne les attributions à des peuples précis ; celles-ci ne sont qu'un pâle reflet de la réalité. Les peuples auxquels les monnaies sont attribuées n'existaient peut-être même pas lors de la frappe de ces mêmes monnaies ! Le souci du XIX^e siècle a effectivement été de « faire coller » les émissions monétaires connues avec la bonne soixantaine de peuples cités par César dans *De Bello Gallico* repris par Camille Julian dans son histoire de la Gaule. Le III^e et le II^e siècles furent des périodes de migrations pour les peuples celtes et la vision de Tite Live reprise par Jules César ne peut en aucun cas correspondre avec la population contemporaine de ce victorieux conquérant de la Gaule...



En bref, toutes les séries anciennes ne peuvent être attribuées à un peuple connu en 52 avant J.-C., mais plutôt à une aire géographique. Les imitations de Philippe II traditionnellement assimilées à des frappes arvernes ou de l'hégémonie arverne ne sont qu'un mythe. Les cartes de répartition (cf. Sills) sont d'ailleurs fort intéressantes à ce sujet. Concernant le centre de la Gaule Celtique (zone couverte par le Volume III) l'auteur rappelle les scissions au sein même de peuples comme les Bituriges dont une partie de la population a émigré pour s'installer dans une autre zone géographique en gardant certaines spécificités de son monnayage.

3/ le dernier point soulevé concerne l'origine des monnaies illustrées dans le LA TOUR qui proviennent pour la quasi-totalité du Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale. Cette collection historique, aussi riche soit-elle, n'est pas exhaustive et évolue peu depuis la fin du XIX^e siècle. Les trente dernières années ayant vu sortir une multitude de séries nouvelles et de variantes, le seul recours aux si précieuses collections publiques est insuffisant ! Si certains musées de province ont ouvert leurs médailliers, les principales richesses viennent des collections privées. « *L'honneur d'une collection, c'est son ouverture.* » Les auteurs en ont profité pour remercier les collectionneurs qui ont « ouvert plus largement leurs collections que certaines collections publiques dont le MAN ». L'intérêt d'une

collection privée, souvent régionaliste, réside dans les provenances qui sont souvent conservées alors que les préoccupations des « grandes collections publiques » était souvent plutôt typologique et esthétique. Ce Nouvel Atlas volume III a une spécificité qui mérite d'être soulignée, ses regrets... sans nous y attarder, le lecteur est encouragé à méditer attentivement la page 4.

Pour conclure, cet ouvrage n'est pas parfait, certaines monnaies y manquent qui auraient dû y figurer, mais c'est de loin le meilleur ouvrage sur cette aire géographique qui n'avait été que très peu étudiée au sens large. En témoignage la centaine de monnaies inédites ou extrêmement rares dont nous ne soupçonnions même pas l'existence. La démarche typo-chronologique a ses faiblesses ; certaines monnaies appartenant à un même ensemble se retrouvent séparées, une monnaie et sa division n'appartiendront ainsi pas toujours à la même série. Mise à part cette gymnastique à laquelle sont déjà habitués les utilisateurs des deux premiers volumes, cet ouvrage est un bon Atlas dans la suite logique des précédents. Pour ceux qui ne connaissent pas encore les volumes I et II, l'acquisition des trois volumes sera un plongeon dans la numismatique celtique qu'ils ne seront pas prêt d'oublier... une semaine de vacances ne suffira pas pour apprécier leur richesse iconographique.

Concernant les monnaies qui y manqueraient, le test pour le collectionneur serait de classer sa collection et de voir s'il lui reste des monnaies non retrouvées ; dans ce cas, vous pouvez nous envoyer une photo à samuel@cgb.fr, je ferais suivre pour une mise à jour des trois premiers tomes, qui reprendra les monnaies omises et découvertes depuis leur parution.

Cet ouvrage comble nos lacunes pour cette région centrale sous-étudiée qui renferme pourtant une multitude de monnayages. Nous profitons de l'occasion pour vous faire part d'une bonne nouvelle : le catalogue du musée de Lyon, par Simone Scheers est à nouveau disponible, sans doute pour la dernière fois, à 99 euros. Et pour une mise en bouche, il reste des **LA TOUR II**, qui reste un grand classique à faible coût.

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par e-mail ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

PARTICIPATION AUX FRAIS DU BN PAPIER POUR LES NUMÉROS 30 à 40.

Merci d'adresser à CGF, 36, rue Vivienne, 75002 un chèque de 18 € Tout achat dans les listes Bulletin Numismatique de cette période vous donnera droit à quatre numéros gratuits supplémentaires qui viendront s'ajouter ensuite.

Nom : Prénom : N° Client :
Adresse :
CP : Ville : E-mail :
Pays : Tél :

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

MONNAIES

VENTE SUR OFFRES

DATE DE CLÔTURE : 8 février 2007

VENTE GÉNÉRALE



• COMPTOIR GÉNÉRAL FINANCIER •

*Arnaud CLAIRAND - Stéphane DESROUSSEAUX - Samuel GOUET
Michel PRIEUR - Laurent SCHMITT*

Nom : Prénom : N° client :
Adresse.....
C.P..... Ville..... E-mail.....
Pays : Tél : Télécopie :

**MONNAIES XXVIII vous sera adressé sur demande contre la somme de 15 € (+5€ de frais port)
envoyée à CGF, 36 rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01 40 26 42 97, Fax : 01 40 26 42 95**